

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la Commission permanente des finances sur le Préavis N° 2020/14 du 30 avril 2020 « Comptes de l'exercice 2019 – Principes d'activation aux SiL – Régularisation comptable – Crédit complémentaire »

Composition de la commission :

Valentin Christe (Président)	Rapporteur	COFIN
Fabrice Moscheni		Sous-commission CD
Sarra Perrin	Rapporteuse	Sous-commission CD
Joël Teuscher		Sous-commission SE
Benjamin Rudaz	Rapporteur	Sous-commission SE
Stéphanie Mooser		Sous-commission SCS
Alain Hubler	Rapporteur	Sous-commission SCS
Matthieu Carrel		Sous-commission LEA
Jacques-Etienne Rastorfer	Rapporteur	Sous-commission LEA
Aude Billard		Sous-commission EJQ
Daniel Dubas	Rapporteur	Sous-commission EJQ
Philippe Miauton		Sous-commission FIM
Vincent Brayer	Rapporteur	Sous-commission FIM
Johann Dupuis		Sous-commission SIL
Romain Felli	Rapporteur	Sous-commission SIL

Municipalité : Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

Administration : M. Emmanuel Bourquin, Chef du Service des finances
Mme Myriam Jorio, Cheffe de la comptabilité générale, de la trésorerie et des
projets comptables
Mme Elisabeth Huber, Adjointe administrative.

Date des séances : 4, 14 et 20 mai 2020

Lieu : Hôtel de Ville, Salle des commissions

Table des matières

1. Travail de la commission.....	2
2. Remerciements	2
3. Comptes 2019	3
3.1. Introduction	3
3.2. Considérations générales	3
3.3. Charges et revenus apurés	3
3.4. Plafond d'endettement	4
3.5. Comptes des investissements 2019.....	4
3.6. Analyse des directions	4
3.6.1. Culture et développement urbain (CD)	4
3.6.2. Sécurité et économie (SE)	16
3.6.3. Sports et cohésion sociale (SCS)	24
3.6.4. Logement, environnement et architecture (LEA).....	30
3.6.5. Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)	40
3.6.6. Finances et mobilité (FIM).....	46
3.6.7. Services industriels (SIL)	53
4. Conclusions	57

1. Travail de la commission

Ce préavis a été traité par la Commission des finances dans le courant du mois de mai 2020, avec trois séances plénières et de nombreuses visites. Eu égard au contexte particulier lié à la crise du coronavirus, nombre de ces visites ont eu lieu par visioconférence.

Les Commissaires aux finances, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse des comptes et à l'établissement de leurs rapports. Ils ont pu analyser l'ensemble des données à leur disposition et poser les questions relatives à leurs interrogations.

La Commission des finances a pris connaissance de ces rapports lors de ses séances plénières et les a approuvés un par un. Les observations contenues dans certains des rapports ont été traitées sous la forme de vœux de la commission, lesquels ne sont pas contraignants à l'égard de la Municipalité, et qui ne seront pas votés à nouveau au plénum.

La Commission des finances a travaillé dans un esprit de sérieux et avec une grande application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite retransmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

2. Remerciements

La Commission des finances tient à remercier tous les intervenants de l'administration qui ont été auditionnés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses demandées, mais tout particulièrement M. Emmanuel Bourquin, Chef du Service des finances, ainsi que Mme Elisabeth Huber et Mme Myriam Jorio. Elle adresse également ses vifs remerciements à Mme la Directrice Florence Germond.

3. Comptes 2019

3.1. Introduction

La Commission des finances atteste avoir reçu le résultat de l'audit effectué par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) concernant les comptes, le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, et l'annexe, intégrant notamment la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

3.2. Considérations générales

Alors que le budget 2019 prévoyait un déficit de CHF 42.7 mio, les comptes 2019 bouclent sur un déficit de CHF 11.2 mio, soit une amélioration de CHF 31.5 mio. Ce déficit est en baisse de CHF 16.5 mio par rapport aux comptes 2018. En raison des conséquences de la crise du coronavirus, l'exercice 2019 s'annonce clairement comme le dernier d'une série durant laquelle la Municipalité établissait des budgets prudents, bouclait l'année sur des résultats meilleurs qu'escomptés, et bénéficiait d'une conjoncture globalement favorable.

Les charges de fonctionnement sont stables (+0%) par rapport aux comptes 2018.

Si les comptes 2019 présentent une diminution de -0.1% de revenus par rapport aux comptes 2018, il faut relever la hausse des rentrées liées aux impôts, CHF +6.6 mio, soit +1.3%. En particulier, les revenus tirés des impôts sur les personnes physiques ont atteint CHF 394.7 millions en 2019, soit CHF 5.5 mio de mieux que le montant prévu au budget, ce qui représente une augmentation de 23.4 millions par rapport aux comptes 2018.

3.3. Charges et revenus apurés

Charges apurées

(en mios de CHF)	C2018	C2019	Variation	Diff. %
Charges de fonctionnement publiées	1'764.0	1'786.7	22.8	1.3%
- Diminution des imputations internes et transfert subventions		-8.0		
- Augmentation des achats d'énergie (entièrement refacturés)		-33.1		
Total des charges apurées	1'764.0	1'745.6	-18.4	-1.0%

Revenus apurés

(en mios de CHF)	C2018	C2019	Variation	Diff. %
Revenus de fonctionnement publiés	1'736.3	1'775.6	39.3	2.3%
- Diminution des imputations internes et transfert subventions		-8.0		
- Augmentation des ventes d'énergies		-33.1		
Total des revenus apurés	1'736.3	1'734.4	-1.9	-0.1%

3.4. Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2019, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de CHF	31.12.2018	31.12.2019	Variation	Diff %
Dette brute	2'539.7	2'578.8	+ 39.1	+1.54%
Endettement net	2'006.1	2'010.8	+ 4.6	+0.23%

Il sied de rappeler que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à 2.4 milliards.

3.5. Comptes des investissements 2019

Les investissements nets se sont montés à CHF 120.2 mio, dont CHF 24,3 mio dépensés pour Métamorphose (Stade de la Tuilière, et travaux aux Plaines-du-Loup). Ils se situent ainsi légèrement au-dessus de la marge d'autofinancement (CHF 117 mio).

3.6. Analyse des directions

3.6.1. Culture et développement urbain (CD)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2019 de la Direction susmentionnée est composée de Mme Sarra Perrin et M. Fabrice Moscheni (rapporteur).

Introduction

La sous-commission, représentée par Mme Sarra Perrin et M. Fabrice Moscheni a effectué ses visites le 20 avril et 28 avril 2020. Nos sincères remerciements vont à M. Joël Tamaro, chef comptable, qui nous a assistés de manière très professionnelle, ainsi qu'à Mme Morella Frutiger, secrétaire générale, qui a organisé les séances.

Nos remerciements s'adressent également à Mme Nadia Roch, cheffe du Service des Bibliothèques et des Archives de la Ville, Mme Eva Bauer, Cheffe du Service du contrôle des Finances de la Ville, M. Michael Kinzer, Chef du Service de la Culture, M. Julien Guérin, Chef du Service de l'Urbanisme, M. Simon Affolter, Secrétaire Municipal, et finalement M. le Syndic Grégoire Junod.

Le travail effectué par la sous-commission a consisté en une interview de trente minutes environ avec les chefs de service durant lequel une discussion a été effectuée en comparant les résultats et les chiffres prévisionnels et consistant à mettre en rapport diverses données de manière à pouvoir établir une plausibilité logique.

Recommandations

- Pour une meilleure visibilité financière, nous recommandons que la COFIN reçoive un document donnant la somme totale annuelle des amortissements sur les 10 ans à venir.

Au vote, la recommandation 1 est acceptée par 6 oui, 1 non et 6 abstentions.

- A l'image de la COGES, la COFIN pourrait devenir encore plus efficace en suivant un cours de formation (voir 1000.309) ou établir un guide de vérification des finances.

La recommandation est retirée par M. Moscheni

- Digitalisation : focalisation sur réduction des coûts des impressions et envoi (compte 310.2), -

Au vote, la recommandation 3 est acceptée par 6 oui, 2 non et 5 abstentions.

- Analyser les coûts engendrés par le partenariat avec XEROX (316.3),

Au vote, la recommandation 4 est acceptée par 12 oui et 1 abstention.

- Améliorer la mise en application des recommandations des audits internes du CFL.

Au vote, la recommandation 5 est refusée par 6 non, 5 oui et 2 abstentions.

Analyse du budget de la direction

Généralités

Les tableaux de charges et revenus par services et ceux de charges et revenus par nature sont présentés dans les sections suivantes.

Il nous semble pertinent, dans une logique de cohérence, de comparer les comptes 2019 non seulement au budget 2019 mais aussi aux comptes 2018. Les comptes étant finalement la seule réalité financière alors que le budget n'est qu'une estimation, certes probable mais sujette aux aléas du futur.

Par rapport aux comptes 2018, les comptes 2019 de CD se caractérisent par une diminution de 10 millions des charges et une augmentation de 19 millions des revenus. L'excédent de charge est de 215 millions, contre 244 millions en 2018.

Par rapport au budget 2019, les comptes 2019 de CD se caractérisent par une diminution de 8.5 millions des charges et une augmentation de 1 million des revenus. L'excédent de charge est de 215 millions, contre 224 millions pour le budget.

Analyse détaillée

Crédits supplémentaires

Par rapport au budget, les crédits supplémentaires sur les charges sont de 700K, soit 0.16% des charges budgétés et de 509K pour les produits, soit 0.25% des produits budgétés.

Mesures PSAF2

Les mesures PSAF II sont pour les charges :

CFL : non-renouvellement d'un poste, CHF 125'600

CULT : Adaptation des subventions, CHF 600'000

SGCD : Suppression loyers de la maison de la communication et de l'HETSR, CHF 112'000

SMUN : E- invitation et affranchissements, CHF 35'000 ; non renouvellement de deux postes CHF 243'100 ; Réduction des dépenses juridiques, CHF 30'000 ; Réduction des frais de publications, CHF 240'000

Et pour les produits :

SMUN : augmentation des tarifs du Casino de Montbenon, CHF 15'000

URB : Facturation des prestations dans le cadre des établissements des PPA, CHF 50'000

Pour un total de CHF 1'536'000. L'ensemble de ces mesures ont été implémentées en 2019, hormis URB.

Le personnel : CDI/CDD et auxiliaires

La direction a 274.64 EPT alloués (y inclus le service du Conseil communal et les Municipaux). Il est à noter que les EPT ne dénombrent que les CDI et CDD. Les auxiliaires ne sont pas comptés comme EPT. Les auxiliaires représentent 7% de la masse salariale de la direction. On peut donc en déduire que les auxiliaires représentent environ 20 EPT supplémentaires.

Caisse de pensions

On notera que les auxiliaires travaillant pour la ville ne sont pas assurés à la CPCL mais aux Retraites Populaires, selon un plan de cotisation LPP minimum.

Subventions

En comparaison aux comptes 2018, les subventions augmentent de 300K pour atteindre 52.9 millions. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation du service de la culture dont les subventions atteignent 47.65 millions contre 47.35 millions en 2018. Notons que le montant budgétisé des subventions était de 47.9 millions.

Notons que 27 millions, c'est-à-dire plus de la moitié des subventions, sont obtenus par le Théâtre de Vidy, l'OCL, l'Opéra et le BBL. Ces subventions sont en augmentation de 4% par rapport à 2018.

	Subventions 2019	Subventions 2018	Variation
Théâtre de Vidy	7'874'660.00	7'874'660.00	0
OCL	4'980'200.00	4'950'200.00	80'000
Opéra	8'920'400.00	8'840'400.00	30'000
BBL	5'252'500.00	5'252'500.00	0%
Total	27'027'760.00	26'917'760.00	110'000

Beaulieu

En 2019, la Fondation de Beaulieu a été remplacée par devenue une société anonyme conformément au préavis 2018/60. Les comptes 2019 comptabilisent, d'une part, le dernier amortissement de la participation au capital de dotation de la Fondation Beaulieu pour CHF 1'500'000 et d'autre part, l'amortissement de la subvention d'investissement pour les travaux de modernisation est de CHF 1'000'000.

Péréquation intercommunale et charges cantonales

Au niveau de la péréquation intercommunale (poste 1103.351 et 1103.451), on constate une forte amélioration du solde en comparaison avec 2018. La Ville a payé 17.5 millions en moins et a reçu 19.3 millions en plus. Par rapport à 2018, le solde de la péréquation est donc en augmentation de CHF 37 mio.

Les charges cantonales (1104.351) étant en augmentation de 5 millions, le solde positif est donc de 32 millions. Les contributions principales sont :

- Augmentation de produit par la contribution RIE III du Canton (non-pérenne) : 16 millions
- Diminution de charge pour facture sociale : - 6.4 millions
- Diminution de charge pour péréquation : -7.3 millions

Imputations internes

En comparaison des comptes 2018, les imputations internes sont stables.

Amortissements et mouvements sur les réserves.

En comparaison des comptes 2018, les amortissements augmentent de 24%. Cela est dû principalement à des nouveaux amortissements (+1.5 million) liés à Métamorphose. Ces amortissements vont continuer à croître dans les années à venir au fur et à mesure que Métamorphose se développe.

Il n'y a pas de mouvement sur les réserves (prélèvement ou attribution).

Calculs de charges et produits opérationnels

Les charges et produits opérationnels sont obtenus en partant de charges et produits totaux par nature (voir tableaux plus haut) et en y déduisant les éléments qui ne sont pas liés directement à l'activité opérationnelle des services.

Selon le tableau ci-dessous, on constate que, à l'inverse des charges totales qui décroissent de 2.53%, les charges totales opérationnelles augmentent de 0.5 million (0.51%) par rapport aux comptes 2018. Les raisons de cette augmentation sont les résultats des mouvements suivants :

+129K de charges salariales totales

+405K de subventions, principalement à la culture -16K d'aides individuelles

	Année 2019	Année 2018	Ratio	Variation CHF
Charges totales	413'083'860	423'821'795	-2.53%	-10'737'935
- Amortissement & pertes et défalcatons (33)	-8'639'154	-6'968'373	24.0%	1'670'782
- imputations internes (390)	-8'452'416	-8'472'811	-0.24%	20'396
- Dédommagement collect. publiques (351)	-295'164'785	-308'064'050	-4.19%	12'899'264
Charges totales opérationnelles	100'827'504	100'316'561	0.51%	510'943

Selon le tableau ci-dessous, on constate que, à l'inverse des produits totaux croissent 10.56%, les revenus totaux opérationnels diminuent de près de 400K CHF (i.e. -5.40%) par rapport aux comptes 2018. Les raisons de cette diminution sont les résultats des mouvements suivants :

-819K de revenus moindres à l'urbanisme (recette exceptionnelle en 2018)

+435K d'augmentation des émoluments et redevances

	Année 2019	Année 2018	Ratio	Variation CHF
Produits totaux	198'248'115	179'305'891	10.56%	18'942'224
-Imputations internes (490)	-1'224'245	-1'190'640	2.82%	-33'605
-Dédommagement à collect. publiques (451)	-190'437'005	-171'152'086	11.27%	-19'284'919

Produits opérationnels	totaux	6'586'865	6'963'165	-5.40%	-376'300
-----------------------------------	---------------	------------------	------------------	---------------	-----------------

En termes opérationnels, le résultat s'aggrave donc de 0.9 million en 2019 par rapport à 2018.

Charges et revenus par services

Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	éc./bud. %	Comptes 2018	ec./2018 %
100	1000	Conseil communal	0.36%	1'467'136.76	1'405'400.00	4.39%	1'459'783.74	0.50%
	1001	Municipalité	1.01%	4'160'216.00	4'203'800.00	-1.04%	3'962'618.00	4.99%
110	1103	Secrétariat municipal	28.50%	117'727'519.92	122'982'200.00	-4.27%	135'007'098.73	-12.80%
	1104	Particip. à charges cantonales	46.74%	193'063'195.25	195'825'300.00	-1.41%	188'278'400.67	2.54%
111	1110	Secrétariat général	4.16%	17'183'008.34	15'640'100.00	9.87%	14'977'595.68	14.72%
140	1401	Culture	15.04%	62'137'683.49	62'883'300.00	-1.19%	61'796'088.43	0.55%
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.40%	1'642'801.08	1'765'500.00	-6.95%	1'696'056.72	-3.14%
192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	2.37%	9'800'248.92	10'131'000.00	-3.26%	9'922'138.74	-1.23%
193	1930	Service d'urbanisme	1.43%	5'902'049.98	6'715'900.00	-12.12%	6'722'014.03	-12.20%
		DIRECTION	100.00%	413'083'859.74	421'552'500.00	-2.01%	423'821'794.74	-2.53%

Les revenus par service

		REVENUS	P ar t des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	éc./bud. %	Comptes 2018	ec./2018 %
100	1000	Conseil communal	0.02%	41'713.20	300.00	13804.40 %	3'430.05	1116.11 %
	1001	Municipalité	0.21%	406'514.20	244'200.00	66.47%	270'040.27	50.54%
110	1103	Secrétariat municipal	97.30 %	192'885'844.31	190'766'800.00	1.11%	173'508'392.88	11.17%
	1104	Particip. à charges cantonales	0.00%	-	-	0.00%	-	0.00%
111	1110	Secrétariat général	0.65%	1'297'624.51	1'776'600.00	-26.96%	894'473.44	45.07%
140	1401	Culture	0.56%	1'115'259.26	1'259'900.00	-11.48%	1'328'777.55	-16.07%
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.54%	1'071'611.20	1'082'000.00	-0.96%	1'073'374.87	-0.16%

192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	0.21%	422'056.02	305'600.00	38.11%	317'506.54	32.93%
193	1930	Service d'urbanisme	0.51%	1'007'492.15	1'722'200.00	-41.50%	1'909'894.99	-47.25%
		DIRECTION	100.00%	198'248'114.85	197'157'600.00	0.55%	179'305'890.59	10.56%

Charges et revenus par nature

Les charges par nature

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	éc./bud. %	Comptes 2018	éc./2018 %
30	Personnel	9.65%	39'847'024.09	40'833'300.00	-2.42%	39'717'854.73	0.33%
31	Biens, services, marchandises	2.15%	8'901'191.92	9'656'500.00	-7.82%	8'909'178.23	-0.09%
33	Amortissements	2.09%	8'639'154.47	7'286'400.00	18.57%	6'968'372.93	23.98%
35	Dédom. à collect. publiques	71.45%	295'164'785.25	302'994'500.00	-2.58%	308'064'049.67	-4.19%
36	Subventions accordées	12.61%	52'079'288.10	46'690'200.00	11.54%	51'689'527.70	0.75%
38	Attributions aux réserves		-	-		-	
39	Imputations internes	2.05%	8'452'415.91	14'091'600.00	-40.02%	8'472'811.48	-0.24%
	DIRECTION	100.00%	413'083'859.74	421'552'500.00	-2.01%	423'821'794.74	-2.53%

Les revenus par nature

	REVENUS	part des revenus %	Comptes 2019	Budget 2019	éc./bud. %	Comptes 2018	éc./2018 %
41	Patentes, concessions	0.34%	678'547.30	1'305'000.00	-48.00%	1'497'616.15	-54.69%
42	Revenus des biens	0.27%	536'186.40	262'100.00	104.57%	528'977.94	1.36%
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	2.71%	5'372'131.20	5'564'400.00	-3.46%	4'936'570.50	8.82%
45	Dédom. de collect. publiques	96.06%	190'437'005.10	188'648'100.00	0.95%	171'152'085.80	11.27%
46	Subventions diverses		-	-		-	
48	Prélèvements sur les réserves		-	-		-	
49	Imputations internes	0.62%	1'224'244.85	1'378'000.00	-11.16%	1'190'640.20	2.82%
	DIRECTION	100.00%	198'248'114.85	197'157'600.00	0.55%	179'305'890.59	10.56%

Commentaires par service

Si cela n'est pas indiqué explicitement, les commentaires ci-dessous comparent les comptes 2019 au budget 2019. Ces commentaires correspondent aux explications données par les chef(fe)s de service durant

l'interview avec la sous-commission des finances.

1000 Conseil communal

Personnel : 4.55 EPT alloués

1000.300 Augmentation due à l'accroissement du volume (environ 10%) de travail du Conseil communal (séance du Conseil et séances de commissions).

1000.301 Dépassement relatif à l'engagement de personnel auxiliaire pour pallier une absence liée à un départ anticipé

1000.309 Formation de la Commission de gestion qui a été décidée sans qu'elle ait été planifiée initialement au budget

1000.310 Projet de numérisation AGIR en cours d'implantation

1000.317 Coût des collations du Conseil Communal

1000.318 Augmentation liée à la participation au projet AGIR, aux tests d'un logiciel de retranscription automatique des séances du Conseil et à une étude pour la rénovation de la salle du Conseil communal

100.436 Comptabilisation des jetons de présence de la Commission consultative de naturalisation sous cette rubrique, le budget des dépenses étant inscrit au Secrétariat municipal (1103.300)

PSAF : néant

1001 Municipalité

Personnel : 7 EPT alloués

1001.304 Il s'agit d'un compte témoin (intégralement financé par l'employeur) est constitué puis reversé à la Ville lors de l'ouverture d'une rente. En d'autres termes, il s'agit du coût de la dotation LPP (selon minimum légal et sur facture CPCL). Il s'agit des bonifications annuelles individuelles et du coût de l'intérêt minimum sur les comptes individuels LPP. Ce compte est intégralement financé par l'employeur et correspond à un mix entre prévoyance obligatoire et sur-obligatoire. Les 10.5% prélevés sur le salaire des municipaux se trouvent au Compte 1001.436. Comme ces parts sont déduites des revenus, elles représentent une recette pour la Ville.

1001.307 En 2018, 20 rentes de retraites versées, 8 rentes de conjoints survivants (données 2019 pas encore disponibles). Sur les 2.1 millions, 193K sont remboursés (1001.436).

1001.317 Contient les 10'000 CHF/municipal de frais annuels forfaitaires de représentation

1001.436 Remboursement des rentes de prévoyance professionnelle en vertu de l'art. 20 du règlement d'application concernant la prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité de Lausanne. Ces remboursements surviennent suite au versement des rentes (1001.307). Dans ce compte se trouve aussi la participation des Municipaux à la caisse de retraite 184K (10.5% du salaire). Notons que cette somme n'est pas versée à la CPCL mais retourne dans les caisses de la Ville.

1001.439 Revenus issus de jetons de présence des conseillers municipaux moins élevés que prévu suite à la reprise du poste au conseil d'administration d' EOS par le SI

PSAF : néant

1103 Secrétariat municipal

Personnel : 70.7 EPT alloués

1003.300 Augmentation des dépenses dues au cout supplémentaire pour travail de nuit des scrutateurs

1003.313 Diminution du matériel médical consommé par l'Unité domaine sécurité et santé au travail et diminution du matériel d'entretien du Casino de Montbenon.

1003.317 Augmentation ponctuelle liée à l'impression de la bande dessinée « Lausanne imaginée », à la réédition du livre « Lausanne Capitale Olympique », au renouvellement des cadeaux officiels de la Municipalité pour les prochaines années ainsi qu'à la réception protocolaire suite à l'élection de Mme Ruiz au Conseil d'Etat.

1003.317 Dont réception pour la nouvelle Conseillère d'Etat (129.9K)

1003.319 Diminution des frais liés aux élections et votations et moindres dépenses de cotisations car un seul tour pour l'élection au CE

1003.330 Augmentation des défalcatons dues à un nombre plus important de débiteurs ne payant pas leur dû pour les amendes dans le domaine privé. Les amendes sont d'environ 1.65 million, pour environ 250K (15%) d'impayés

1003.351 Voir la partie d'analyse générale de ce document.

1003.365 Reclassement comptable des loyers subventionnés auparavant comptabilisés sous la rubrique 390

1003.366 Diminution des dépenses liées à de nouvelles prestations versées

1003.431 Augmentation de revenu due à la quantité élevée de dossiers déposés pour les demandes de naturalisation avant l'entrée en vigueur du nouveau droit (commission de police (437K) et 284K pour naturalisation

1003.451 Voir la partie d'analyse générale de ce document.

1003.490 Reclassement comptable des loyers subventionnés sous la rubrique 365

PSAF II : E- invitation et affranchissements, CHF 35'000 ; non renouvellement de deux postes CHF 243'100 ; Réduction des dépenses juridiques, CHF 30'000 ; Réduction des frais de publications, CHF 240'000 ; augmentation des tarifs du Casino de Montbenon, CHF 15'000

1104 Participation à des charges cantonales

1104.351 Voir la partie d'analyse générale de ce document. Par rapport au budget, la facture sociale, respectivement la participation aux entreprises de transports publics ont été légèrement en dessous du budget

(respectivement CHF 0.6 million et CHF 1.1 million). Le financement de la facture policière et la participation à l'AVASAD sont également restés en dessous du budget de respectivement CHF 0.5 million et CHF 0.6 million.

1110 Secrétariat général

Personnel : 38.5 EPT alloués

1110.310 Aide à la presse à la 70'000 (annonce dans 24heures, le Chailléran et Journal d'Ouchy)

1110.318 Cartes journalistiques CFF (ces dernières coutent 300K CHF, dont le produit est dans 1110.439, le taux de recouvrement étant de 90%), application web, mandats de communication

1110.319 : L'année 2019 n'a pas été une année olympique, il n'y a donc pas eu de déplacements liés aux Jeux

1110.330 Transaction de remboursement d'une partie des frais d'étude pour l'abandon du projet Jorat/Pont-Rouge à la suite de l'audience de conciliation auprès de la Chambre patrimoniale cantonale. Appel d'offre fait et projet a avancé donc le projet a stoppé et la Ville a dû payer à LOGACOP 230K

1110.331 Transferts d'objets d'investissement du Service de l'urbanisme vers le Bureau de développement et projet Métamorphose pour une meilleure cohérence des comptes et travaux préparatoires et équipements des parcelles du PPA1 des Plaines-du-Loup (préavis N° 2018/01)

1110.434 L'ajustement du calendrier de réalisation de certains chantiers a retardé la perception d'honoraires liés aux prestations du Bureau de développement et projet Métamorphose. Il y a donc des honoraires qui sont à facturer prochainement pour le démarrage et la finalisation des projets.

1110.439 Levée partielle de servitude de parcelles qui a permis d'agrandir l'immeuble de la route de Chavannes 13 et de construire un nouvel immeuble, contre une indemnité en faveur de la Ville (rapport-préavis N° 2012/19) (i.e. facturation de la servitude)

1110.490 Facturation interne pour du travail de nuit

PSAF II : Suppression loyers de la maison de la communication et de l'HETSR, CHF 112'000

1401 Service de la Culture

Personnel : 54.45 EPT alloués

1401.311 Achats de mobilier et d'œuvres moins élevés que prévu dans les musées. La pièce supplémentaire n'a pas été achetée selon le CS en 2019 mais en 2020

1401.313 Achats de fournitures plus importants que prévu pour la mise sur pied des expositions

1401.318 Recours à des mandataires extérieurs pour différentes études de politique culturelle, en particulier les subventions casuelles (i.e. 2.5 millions)

1401.319 Dépassement dû principalement à une attribution au capital initial de la Fondation Capitole et aux frais de déménagement des œuvres dans le nouveau dépôt de la Collection de l'Art Brut

1401.331 Il n'y a pas eu d'utilisation du crédit d'investissement relatif à l'impôt sur les divertissements en 2019.

1401.365 Voir la partie d'analyse générale de ce document. Par rapport au budget, l'augmentation résulte principalement du reclassement de loyers subventionnés (auparavant comptabilisés sous la rubrique 390)

1401.390 Imputations de loyers subventionnés reclassés et transférés sous la rubrique 365 (sauf les charges d'exploitation) (voir liste des subventions)

1401.427 Revenus de loyers transférés de la rubrique 490 (locaux utilisés par l'Ecole de Musique Lausanne à la Paroisse Saint-Etienne)

1401.434 Revenus provenant des finances d'entrées moins importantes qu'escompté à la Collection de l'Art Brut en raison de la fermeture du musée durant les travaux de 5 mois

1401.435 Revenus provenant des ventes (affiches, cartes postales, objets divers, catalogues) moins importants qu'escompté dans les musées, essentiellement MUDAC

1401.436 Perte de revenu car pas de pièce achetée en 2019 (voir 1401.311)

1401.439 Recette de mécénat

1401.490 Transfert de revenus de loyer vers la rubrique 427 (locaux utilisés par l'Ecole de Musique Lausanne à la Paroisse Saint-Etienne)

PSAF II: Adaptation des subventions, CHF 600'000

1800 Contrôle des finances de la Ville de Lausanne Personnel : 9.5 EPT, sans changement

1800.318 Renouvellement de l'assurance RC de 18000 CHF pour les 3 clients externes du service (FASL-Ville-COJOJ)

1800.434 Perte de clients suite à la réadaptation des honoraires aux prix du marché, ainsi qu'au recentrage de l'activité du CFL sur les audits internes. A terme, ce poste sera réduit à zéro

1800.490 Le service facture 992K pour l'audit de comptes de la Ville pour un total d'environ 5000 heures de travail.

PSAF II : CHF 125'600 car non renouvellement d'un poste d'auditeur car réductions des mandats externe (compte 301)

1920 Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne Personnel : 51.82 EPT alloués

1920.301 Baisse de la charge salariale du fait de la vacance du poste du chef de service pendant 8 mois

1920.310 Moins d'impression car changement de stratégie

1920.313 Achat de livres pour 586K (~3000 livres) achetés dans les librairies de la Ville

1920.316 Diminution due au retard pris dans la finalisation et la mise en service du projet RFID par le

fournisseur. Dans ces conditions, le contrat de maintenance n'a pas été activé en 2019

1920.365 Reclassement d'un loyer subventionné (auparavant comptabilisé sous la rubrique 390)
1920.436 Indemnités d'assurances reçues pour le personnel et pour les dégâts d'eau du sinistre du 11 juin 2018 non budgétées (APG + ECA)

1920.439 Compensation de 1920.318.4

PSAF II : néant

1930 Service de l'urbanisme

Personnel : 38.1 EPT alloués

1930.310 Diminution des frais d'avis d'enquête car moins de demande de permis de construire de privés et de la Ville. Ces frais d'annonce pour les permis de construire dans 24 heures et FAO sont refacturés aux propriétaires dans les comptes 434, 438 et 490).

1930.318 Les frais juridiques effectifs, budgétés sous ce service, ont été comptabilisés au Secrétariat municipal (i.e. 105K vers 1103.318.0). Ainsi, les juristes de la Ville gèrent un maximum de cas en interne.

On notera le poste 1930.318.4 qui montre une augmentation car imputation interne SPEL pour mandat de recrutement du nouveau chef de service en externe (campagne + chasseur de tête pour un total de 35K)

1930.330 Un permis de construire payé mais non entré en force finalement (cas Eatly – remboursement de la moitié de la taxe payée en avance)

1930.331 Comptabilisation des amortissements des projets liés aux Plaines-du-Loup à l'unité Métamorphose du Secrétariat général. Amortissement du service l'urbanisme mais dès 2020, ces montants liés au projet Métamorphose seront dans au secrétariat général (i.e. 1110.331)

1910.410 Revenus des permis de construire encaissés inférieurs aux prévisions et absence de facture relative aux taxes sur les équipements communautaires établie en 2019. Le nombre de permis de construire est le même mais le volume financier y relatif est plus petit

1910.434 En 2019, aucune convention cadre relative à l'accompagnement de procédures de plan n'a été signée. Faisant partie des mesures PSAF, la stratégie de « facturation de suivi de dossier pour les gros clients privés » est difficile à mettre en œuvre.

1910.438 Augmentation des permis de construire facturés aux crédits d'investissement. C'est une facturation interne aux autres services de la Ville pour l'entretien des infrastructures (route, bâtiment, par et domaine)

1910.451 Travaux réalisés pour le Canton plus importants que prévu. Financement des structures qui s'occupent du projet d'agglomération. Le service s'occupe de Lausanne et Epalinges

PSAF II : Facturation des prestations dans le cadre des établissements des PPA, CHF 50'000 10

Conclusion

Au vu des explications apportées par les différents services, et en conclusion de ce rapport, la sous-commission CD vous invite à accepter les comptes 2019 de cette direction.

Les commissaires :

Fabrice Moscheni (rapporteur) Sarra Perrin

Au vote, le rapport et les comptes de la direction CD sont acceptés par 12 oui et 1 abstention.

3.6.2 Sécurité et économie (SE)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2018 de la Direction susmentionnée est composée de M. Benjamin Rudaz (co-rapporteur) et M. Joël Teuscher (co-rapporteur).

Les propos et commentaires indiqués dans le présent rapport découlent des observations et des discussions lors des entretiens par visio-conférence en date du 7 et du 9 avril 2020. Les sous-commissaires tiennent à remercier M. Emmanuel Ravaz pour avoir coordonné ces entretiens, et pour avoir permis leur tenue à distance dans de bonnes conditions techniques.

Les sous-commissaires remercient également (dans l'ordre des rencontres) M. Didier Erard, M. Dominique Monod, Mme Florence Nicollier, M. Sébastien Apothéloz, M. Sylvain Scherz et M. le cmdt Olivier Botteron pour leur temps, leurs explications et leur clarté. Il en va de même pour leurs équipes et responsables comptables.

Compte tenu du contexte sanitaire et économique pendant lequel se sont tenus ces entretiens, le temps alloué à l'examen des comptes 2019 s'est partagé autant en des discussions sur ceux-ci que sur l'exercice en cours, qui sera fortement impacté par le COVID-19. Les comptes 2019 apparaissent donc forcément comme paisibles par rapport à ceux qui suivront.

Comptes de fonctionnement 2019 de la Direction

Commentaire général

Les comptes sont globalement tenus par rapport au budget, avec des charges (-0.84% vs budget) et des revenus (-1.36% vs budget) plus faibles qu'escomptés. L'excédent de charges est lui aussi dans les cloux du budget, en légère augmentation de 0.46%.

Les principaux écarts dus aux réorganisations internes au SPSL ou la cessation des activités commerciales des PFO. Ces deux grandes mutations sont désormais achevées, et devraient permettre un suivi plus stable entre budget et comptes lors des prochains exercices.

Les charges de personnel sont globalement en-dessous du budget, et s'expliquent soit par un délai dans la repourvue de postes (parfois dus à une difficulté de recrutement), soit suite à des départs à la retraite par l'engagement de profils plus junior. Il n'y a notamment pas eu de dépassements budgétaires au niveau du Corps de Police, et ce malgré une forte mobilisation sur le terrain en 2019 (dispositif deal de rue, manifestations climat, manifestations XR), ce qui est à saluer.

Une baisse sensible de revenu est visible pour le produit de l'impôt sur les divertissements, qui n'a pas rapporté le montant porté au budget, notamment dans la catégorie spectacle.

Charges et revenus par service

Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2018	éc/comptes %
200	2000	Secrétariat général	1.32	3'824'782.61	3'771'800	1.40	3'473'884.52	10.10
200	2001	Taxis	0.30	868'168.85	873'900	-0.66	872'958.52	-0.55
220	2200	Commerce, manifestations et séjour	2.12	6'136'604.43	6'647'500	-7.69	6'251'668.78	-1.84
220	2201	Inhumations et incinérations	1.14	3'301'960.39	3'260'100	1.28	3'252'913.69	1.51
230	2300	Contrôle des habitants	1.64	4'748'502.83	5'053'600	-6.04	4'834'388.30	-1.78
241	2410	Police	36.21	104'576'759.43	106'016'200	-1.36	103'433'954.14	1.10
250	2500	Secours et incendie	8.81	25'455'143.59	26'774'500	-4.93	25'290'454.32	0.65
250	2501	Protection civile	2.13	6'142'872.86	6'530'800	-5.94	5'956'089.77	3.14
250	2502	Groupe sanitaire	2.49	7'198'427.30	10'421'400	-30.93	9'796'321.53	-26.52
250	2503	Pompes funèbres officielles	0.53	1'543'189.20	2'676'000	-42.33	2'380'503.12	-35.17
291	2910	Eau potable	26.08	75'322'624.77	65'004'700	15.87	72'133'626.25	4.42
291	2911	Evacuation eaux claires et eaux usées	8.97	25'908'120.75	26'875'100	-3.60	14'196'982.69	82.49
291	2912	Traitement de eaux usées	8.23	23'781'819.32	27'362'800	-13.09	25'039'858.52	-5.02
		TOTAL	100.00	288'808'976.33	291'268'400	-0.84	276'913'604.15	4.30

Les revenus par service

		REVENUS	part des produits %	Comptes 2019	Budget 2019, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2018	éc/comptes %
200	2000	Secrétariat général	0.24	496'920.83	578'500	-14.10	561'949.30	-11.57
200	2001	Taxis	0.32	665'651.90	660'800	0.73	666'150.00	-0.07
220	2200	Commerce, manifestations et séjour	5.88	12'093'322.60	13'092'800	-7.63	12'536'091.89	-3.53
220	2201	Inhumations et incinérations	1.50	3'084'350.21	3'110'800	-0.85	2'433'521.85	26.74
230	2300	Contrôle des habitants	0.89	1'838'467.52	1'912'500	-3.87	1'894'182.25	-2.94
241	2410	Police	19.65	40'414'916.56	43'054'800	-6.13	41'827'884.31	-3.38
250	2500	Secours et incendie	6.08	12'513'189.70	12'350'000	1.32	12'374'461.65	1.12
250	2501	Protection civile	0.90	1'850'868.61	1'829'500	1.17	1'757'164.07	5.33
250	2502	Groupe sanitaire	3.37	6'932'440.15	9'799'400	-29.26	9'381'365.38	-26.10
250	2503	Pompes funèbres officielles	0.30	607'706.96	2'721'500	-77.67	1'679'963.04	-63.83
291	2910	Eau potable	36.71	75'502'624.77	65'184'700	15.83	72'313'626.25	4.41
291	2911	Evacuation eaux claires et eaux usées	12.60	25'908'120.75	26'875'100	-3.60	14'196'982.69	82.49
291	2912	Traitement de eaux usées	11.56	23'781'819.32	27'362'800	-13.09	25'039'858.52	-5.02
		TOTAL	100.00	205'690'399.88	208'533'200	-1.36	196'663'201.20	4.59
		EXCEDENT DE CHARGES		83'118'576.45	82'735'200	0.46	80'250'402.95	3.57

Charges et revenus par nature

Les charges par nature

CHARGES	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2018	éc/comptes %
30 Personnel	56.18	162'257'529.33	168'393'600	-3.64	159'924'440.28	1.46
31 Biens, services, marchandises	18.45	53'280'782.22	65'766'600	-18.99	54'771'979.54	-2.72
33 Amortissements	7.97	23'017'555.72	18'497'000	24.44	18'886'843.47	21.87
35 Dédom. à collect. publiques	0.33	954'435.00	970'500	-1.66	956'036.10	-0.17
36 Subventions accordées	0.19	563'070.20	602'800	-6.59	519'800.00	8.32
38 Attributions aux réserves	7.80	22'536'981.50	8'700'000	159.05	25'688'169.67	-12.27
39 Imputations internes	9.07	26'198'622.36	28'337'900	-7.55	16'166'335.09	62.06
TOTAL	100.00	288'808'976.33	291'268'400	-0.84	276'913'604.15	4.30

Les revenus par nature

REVENUS	part des produits %	Comptes 2019	Budget 2019, yc crédits compl.	éc/bud. %	Comptes 2018	éc/comptes %
40 Impôts	2.89	5'948'186.75	6'800'000	-12.53	6'164'662.90	-3.51
41 Patentes, concessions	0.95	1'945'918.45	2'000'000	-2.70	2'006'267.45	-3.01
42 Revenus des biens	2.53	5'203'634.75	4'640'800	12.13	4'959'756.24	4.92
43 Taxes ventes et prest. facturées	69.21	142'368'073.46	146'735'400	-2.98	148'254'320.55	-3.97
45 Dédommag. de collect. Publiques	9.84	20'234'471.48	21'475'400	-5.78	19'706'102.85	2.68
46 Subventions acquises	0.36	733'764.65	359'800	103.94	557'726.15	31.56
48 Prélèvements sur les réserves	3.70	7'607'840.23	2'550'000	198.35	3'701'988.71	105.51
49 Imputations internes	10.52	21'648'510.11	23'971'800	-9.69	11'312'376.35	91.37
TOTAL	100.00	205'690'399.88	208'533'200	-1.36	196'663'201.20	4.59

Commentaires par service

2000 : Secrétariat général

- 2000.301 Augmentation de charges liée aux Correspondants de nuits (CN) (mise en place des tournées diurnes pour encadrer les consommateurs de stupéfiants)
- 2000.313 Des économies ont été réalisées sur les achats de matériel
- 2000.318 Augmentation de charges en lien avec des campagnes de communication de l'Observatoire de la sécurité (OS), notamment sur le harcèlement de rue
- 2000.390 Augmentation des surfaces louées liée au déplacement de l'OS aux Côtes de Montbenon
- 2000.451 La subvention escomptée du Canton n'a pas été obtenue
- 2000.490 Les prestations de la comptabilité ne font plus l'objet de facturation en lien avec les Pompes funèbres officielles, lesquelles n'ont plus de vocation commerciale, (voir compte 2503.390 ci-après)

2001 : Taxis

- Néant

220 : Service de l'économie

2200 : Commerce, manifestations, séjour

- 2200.309 Augmentation due aux frais de formation d'une collaboratrice
- 2200.313 Augmentation due à la nécessité de changer les chaînes de 350 amarrages dans le port d'Ouchy, en raison de leur usure avancée, ainsi que d'installer deux pontons supplémentaires pour assurer la sécurité de la clientèle des locations de pédalos du Vieux-Port d'Ouchy
- 2200.314 Diminution de charges du fait du report du dragage du port de Vidy
- 2200.315 Augmentation résultant du remplacement des chaînes d'amarrage, ainsi que d'autres travaux d'entretien, notamment pour les engins de levage des ports et pour le contrôle OIBT des bornes électriques

- 2200.316 Diminution de charges en lien avec les applications informatiques qui ont nécessité moins d'interventions de maintenance que prévu
- 2200.318 Diminution de charges découlant du mode de versement du soutien communal annuel à la manifestation « Bô Noël » (CHF 40'000.-)
- 2200.330 Diminution de charges en lien avec les défalcations qui ont été moins nombreuses que prévu
- 2200.406 Les impôts sur les divertissements ont été inférieurs aux prévisions notamment au sein de la catégorie « spectacles »
- 2200.410 La diminution provient du fait qu'il y a eu moins de demandes d'heures de prolongation par les établissements. Elle est également due à des recettes inférieures à celles prévues, concernant la taxe d'exploitation. De plus, les taxes sur les tombolas ont été abandonnées. Seule l'activité des procédés de réclame a généré un supplément de revenus
- 2200.427 Malgré une augmentation des revenus liés aux installations portuaires et aux terrasses d'établissements, la diminution est due au manque de revenus s'agissant des autorisations de manifestations, de la fête foraine de printemps (Luna Park) et des ventes au jour le jour
- 2200.431 Diminution dès lors que la prévision des revenus relatifs aux émoluments n'a pas été atteinte
- 2200.439 Diminution liée à la facturation interne des projets financés par le FDD, via le compte 2200.318 (cf. ci-dessus)

2201 : Inhumations et incinérations

- 2201.301 Transfert d'un collaborateur du Service des parcs et domaines (SPADOM) suite à la reprise des activités administratives des cimetières au sein de l'office dès le 1^{er} janvier 2019
- 2201.312 Diminution de charges sur les dépenses de gaz, lequel est exclusivement dédié au chauffage des immeubles
- 2201.318 Diminution de charges due à la diminution du nombre de constats de décès à la charge de la Commune, en vertu d'une obligation cantonale
- 2201.427 Diminution de revenus résultant d'une baisse du nombre d'octrois et de renouvellements de concessions
- 2201.434 Augmentation de revenus résultant de la hausse du tarif des inhumations et des incinérations au 1^{er} janvier 2019
- 2201.436 Prestations de l'assurance invalidité pour une collaboratrice

2300 : Service du contrôle des habitants

- 2300.309 Economie de charges due au report de la formation prévue sur l'exercice suivant
- 2300.318 Des interventions de maintenance sur le logiciel de la Base de données du Contrôle des habitants (BDCH) ont été repoussées par manque de disponibilités
- 2300.431 Réduction des émoluments perçus en lien avec une progression de la population plus faible qu'estimée initialement

2410 : Corps de police

- 2410.310 Diverses économies ont été réalisées sur des impressions, notamment par le recours à des supports numériques. Nombre de publications dans la FAO en diminution
- 2410.315 Réparations et maintenances d'appareils et de véhicules moins onéreuses que prévu. Remise en service d'appareils de contrôle du trafic suite à des travaux routiers moins onéreuse que prévu
- 2410.316 Diverses charges relatives à la location de matériel informatique et à la location de places de parc ont été inférieures au budget
- 2410.317 Remboursement de frais de transport imputés au compte 301 suite à une modification du système de facturation par la Communauté tarifaire vaudoise
- 2410.318 Identification de conducteurs fautifs en diminution (voir compte 437) et divers mandats non réalisés
- 2410.319 Frais d'identification et de localisation de détenteurs de téléphones mobiles moins importants que prévu. Economies ponctuelles sur l'étalonnage de divers appareils

- 2410.330 Le montant des sentences de la Commission de police impayées a dépassé les prévisions basées sur les résultats des derniers exercices
- 2410.424 Ristourne ponctuelle de la Communauté tarifaire vaudoise sur les abonnements de transports publics pour les policiers et reprises par les garages ou des particuliers de véhicules totalement amortis
- 2410.431 Frais facturés en relation avec les sentences de la Commission de police sont inférieurs aux prévisions
- 2410.434 La facturation des rapports de la police judiciaire n'a pas été réalisée. Diverses facturations sont inférieures aux prévisions. La facturation au Service pénitentiaire (SPEN) est passée par le compte 451
- 2410.436 Indemnités pour perte de gain inférieures aux prévisions
- 2410.437 Diminution du nombre d'infractions constatées, malgré le nombre d'appareils du contrôle du trafic routier en augmentation
- 2410.439 Facturation de débits au personnel démissionnaire supérieure aux prévisions (CHF 40'000.-). Indemnités suite à des procès gagnés non budgétées (CHF 20'000.-). Redistribution de la taxe CO₂ (CHF 35'000.-). Ventes d'objets trouvés en diminution (-CHF 15'000.-)
- 2410.451 Facturations au SPEN passées auparavant par le compte 434
- 2410.452 Facturation nouvelle d'un ept affecté à l'administration du système d'aide à l'engagement aux autres polices communales vaudoises

250 : Service de protection et sauvetage

2500 : Secours et incendie

- 2500.309 Diminution de charges résultant :
- du fait que certains exercices d'engagements particuliers n'ont pas été mis sur pied durant l'exercice sous revue
 - du fait que les frais de différents cours et formations ont été pris en charge en grande partie par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA)
 - des coûts d'écolage moins élevés que prévu pour les aspirants de l'Académie latine des sapeurs-pompier (ALSP)
- 2500.313 Economie résultant :
- du non-renouvellement des tenues feu du corps professionnel que l'ECA avait décidé de changer durant l'exercice sous revue
 - d'une réévaluation des équipements d'attente, ce qui génère un retard dans le renouvellement usuel qui a dû être reporté à 2020
- 2500.315 Diminution de charges principalement due :
- à la suppression de contrats d'entretien pour la centrale d'alarme suite à la reprise par l'ECA de cette activité
 - à la diminution des frais d'entretien pour le parc des véhicules d'intervention, qui sont en grande partie propriété de l'ECA et qui en assume les coûts
- 2500.316 Les frais d'impression ont été plus importants que prévu
- 2500.317 Diminution résultant de la prise en charge complète de certaines formations par l'ECA, y compris les frais de déplacement et de repas
- 2500.318 Les honoraires se sont avérés inférieurs aux prévisions suite au retard pris dans le déploiement du programme de gestion des temps pour l'entité sapeurs-pompier
- 2500.331 Trois véhicules issus des autorisations d'achats 2018 n'ont pu être livrés qu'en 2019. Corolaire, le début de l'amortissement de ceux-ci se voit décalé en 2020
- 2500.390 Augmentation des loyers suite à la reprise des locaux des Pompes funèbres officielles à la rue de la Vigie 6, locaux dans lesquels seront installés le DPMA et une ambulance afin de mieux desservir l'ouest lausannois
- 2500.424 Augmentation de revenus due à la dissolution partielle de la réserve liée au crédit-retraite des sapeurs-pompier professionnels
- 2500.431 La facturation des émoluments de la police du feu s'est avérée inférieure aux prévisions
- 2500.434 Diminution principalement due à l'abandon de la facturation forfaitaire de certaines prestations à l'ALSP en passant à une facturation des coûts réels avec une absence longue durée, suite à un accident non professionnel, d'un collaborateur du SPSL officiant comme

responsable de l'ALSP. Cette diminution est partiellement compensée par une diminution des charges sous rubrique 2500.309

- 2500.436 Les allocations pour pertes de gain se sont avérées moins élevées que prévu
- 2500.461 Augmentation due à l'encaissement des décomptes « permanence week-end » et « chefs d'interventions » pour Epalinges et Unité appui du poste permanent (UAPP) prévu sous rubrique 2500.451
- 2500.490 Diminution due à l'abandon, dès le 1^{er} janvier 2019, de la facturation des interventions d'USR Bussigny et de Star Mézières

2501 : Protection civile

- 2501.301 Diminution de charges principalement due à la vacance d'un poste durant plusieurs mois dans l'optique d'une réorganisation de la logistique interne du SPSL
- 2501.312 Diminution de charges due principalement au fait que les conditions climatiques ont été douces durant toute l'année et ont permis des économies tant au niveau du chauffage que de la consommation électrique des locaux logistiques et des constructions de protection civile
- 2501.331 Augmentation due au 1^{er} amortissement du bâtiment Rama II
- 2501.390 Augmentation due à la location de salles dans le Centre de formation de La Rama
- 2501.427 L'EVAM ne loue plus l'abri de protection civile de la Vallée de la Jeunesse
- 2501.434 Les prestations facturées par la protection civile pour des engagements d'utilité publique ont été supérieures aux prévisions
- 2501.435 Le produit des repas du restaurant du Centre de formation de La Rama s'avère légèrement inférieur aux prévisions
- 2501.490 La facturation des prestations de la protection civile au Service des sports pour l'encadrement des manifestations sportives s'avère moins importante que prévu

2503 : Groupe sanitaire

- 2502.313 L'économie de charges résulte de meilleures conditions d'achat pour le matériel et à l'acquisition moindre de matériel de corps
- 2502.318 Star Mézières et USR Bussigny ne font plus partie de la convention entre la Ville de Lausanne et la Direction générale de la santé (DGS) dès le 1^{er} janvier 2019. Corolaire, la subvention annuelle qui leur était octroyée n'a pas été versée
- 2502.330 Les pertes sur débiteurs ont été moins importantes que prévu
- 2502.331 Les ambulances sont entièrement subventionnées par la DGS
- 2502.390 Star Mézières et USR Bussigny ne font plus partie de la convention entre la Ville de Lausanne et la DGS dès le 1^{er} janvier 2019. Corolaire, la facturation pour leurs interventions est abandonnée. Il n'y a donc plus lieu de leur facturer des frais pour cette prestation
- 2502.424 Le bouclage final des comptes 2018 des ambulances avec la DGS, intervenu durant l'été 2019, laisse apparaître un résultat meilleur qu'escompté
- 2502.434 Star Mézières et USR Bussigny ne font plus partie de la convention entre la Ville de Lausanne et la DGS dès le 1^{er} janvier 2019. Corolaire, la Ville n'encaisse plus les interventions de ces deux entités
- 2502.451 Diminution de la subvention versée par la DGS pour couvrir l'excédent de charges du Groupe sanitaire en raison notamment des importantes économies constatées sous rubriques 2502.301, 313 et 330 ainsi qu'à des recettes plus élevées qu'escompté
- 2502.490 La facturation des prestations des ambulances et du détachement poste médical avancé (DPMA) au Service des sports pour l'encadrement des manifestations sportives s'avère plus importante que prévu

2503 : Pompes funèbres officielles

Abandon des prestations commerciales des Pompes funèbres officielles dès le 1^{er} août 2018

- 2503.301 Diminution des charges du personnel à la suite de la cessation des activités commerciales au 31 juillet 2018
- 2503.310 Diminution des charges relatives aux imprimés et fournitures de bureau à la suite de la cessation des activités commerciales au 31 juillet 2018

- 2503.313 Diminution des charges relatives aux achats de marchandises (cercueils, urnes, etc.) à la suite de la cessation des activités commerciales au 31 juillet 2018
- 2503.315 Diminution des charges relatives à l'entretien des installations, à la suite de la résiliation des baux au 30 avril 2019 (Vigie et Figuiers)
- 2503.316 Diminution des charges locatives à la suite de la résiliation du bail au 30 avril 2019 des bureaux situés à l'avenue des Figuiers
- 2503.318 Diminution des charges à la suite de la cessation des activités commerciales au 31 juillet 2018
- 2503.319 Diminution des charges à la suite de la cessation des activités commerciales au 31 juillet 2018
- 2503.390 Abandon de la facturation interne de la comptabilité de direction pour la saisie des factures PFO, voir 2000.490
- 2503.424 Augmentation de revenus résultant de la suppression de l'inscription commerciale sur Localsearch.ch
- 2503.434 Diminution des recettes liées aux prestations, à la suite de la cessation des activités commerciales au 31 juillet 2018, hormis les conventions de prestations funéraires signées jusqu'à cette date
- 2503.435 Diminution des recettes liées aux ventes de marchandises, à la suite de la cessation des activités commerciales au 31 juillet 2018
- 2503.436 Diminution des versements des assurances sociales, celles-ci ayant été budgétées avant la diminution du personnel découlant de la cessation des activités commerciales au 31 juillet 2018 (diminution corrélée avec une diminution plus ou moins égale des cotisations à ces mêmes assurances sociales)
- 2503.480 Prélèvement sur le Fonds pour risques génériques en lien avec le contrôle TVA

291 : Service de l'eau

2910 : Eau potable

- 2910.310 Augmentation due à des frais de communication plus importants que planifiés (10 ans EAU solidaire)
- 2910.311 Diminution due aux achats de matériel pour l'entretien du réseau moins importants qu'inscrits au budget
- 2910.312 Diminution due à la priorisation des ressources gravitaires qui a permis d'économiser l'énergie de pompage
- 2910.314 Diminution due à un entretien des bâtiments par le Service du logement et des gérance (SLG) moins important que budgété
- 2910.315 Diminution due au coût des fuites moins important que budgété
- 2910.318 Diminution due notamment au transfert de la facture interne des prestations transversales du Service des finances de la nature 318 à la nature 390
- 2910.330 Diminution due aux pertes sur factures débiteurs moins importantes que budgétées
- 2910.331 Augmentation due aux amortissements des objets financés par fonds de réserve, dont principalement l'étude de l'usine de St-Sulpice et la construction du réservoir des Dailles
- 2910.380 Augmentation due aux attributions aux réserves plus importantes que budgétées suite aux économies de charges budgétées et aux dépassements des revenus planifiés
- 2910.390 Augmentation due notamment au transfert de la facture interne des prestations transversales du Service des finances de la nature 318 à la nature 390
- 2910.427 Augmentation due aux loyers perçus plus élevés qu'inscrits au budget
- 2910.434 Augmentation due aux taxes uniques de raccordement plus importantes que budgété
- 2910.436 Diminution due à une moindre participation du personnel aux assurances du fait des places vacantes au plan des postes
- 2910.438 Augmentation due aux prestations facturées, principalement au Service des sports, en lien avec le nouveau stade
- 2910.439 Augmentation due principalement à la vente d'un terrain après démolition d'un réservoir
- 2910.461 Augmentation due aux versements des subventions de l'ECA de l'année précédente
- 2910.480 Augmentation due aux prélèvements pour les objets « étude de l'usine de St-Sulpice » et « réservoir des Dailles », non inscrits au budget

2910.490 Augmentation due à la vente d'eau au travers de permis de prélèvements sur bornes hydrantes, principalement au Service des parcs et domaines (SPADOM)

2911 : Evacuation eaux claires et usées

2911.301 Diminution due aux places vacantes du plan des postes
2911.311 Diminution due à des dépenses moins importantes dans l'achat de regards de chambre, de préleveurs automatiques et d'applications informatiques
2911.314 Diminution due aux dépenses d'entretien réduites dans le réseau d'évacuation et les voutages
2911.315 Diminution due à une non-réalisation de l'entretien des ouvrages d'exploitation tel que budgété
2911.318 Diminution due au transfert de la facture interne des prestations transversales du Service des finances de la nature 318 à la nature 390
2911.319 Augmentation due à une réduction de l'impôt préalable sur la TVA plus importante que planifié
2911.331 Augmentation due aux charges d'amortissements des préavis non votés au moment de la création du budget
2911.366 Diminution due au plus faible nombre de subventions distribuées pour la collecte des eaux de pluie que prévu
2911.380 Augmentation due à une attribution plus importante au fonds de réserve en raison des charges plus faibles que prévues au budget
2911.390 Diminution due aux coûts de la STEP moins importants que planifié
2911.434 Diminution due aux produits de la taxe d'évacuation des eaux claires du domaine public cantonal plus faibles que prévu
2911.438 Augmentation due aux prestations facturées principalement au Service des sports en lien avec le nouveau stade
2911.439 Diminution due aux faibles subventions pour la récupération des eaux de pluie qui devaient être refinancées par le Fonds du développement durable (FDD)
2911.461 Subvention cantonale en lien avec le ruisseau Sous-Lavaux non budgétée
2911.480 Augmentation due à un financement par fonds de réserve des travaux d'adaptation de perception des taxes auprès des services de la Ville de Lausanne
2911.490 Diminution due au nouveau calcul lié à la gestion des eaux claires pour les domaines publics communaux

2912 : Traitement eaux usées

2912.301 Diminution due aux places vacantes du plan des postes
2912.318 Diminution due à une facturation d'Epura S.A. moins élevée que planifié
2912.390 Augmentation due au transfert de la facture interne des prestations transversales du Service des finances de la nature 318 à la nature 390
2912.434 Diminution due aux charges de personnel facturées à Epura S.A., moins élevées que planifié
2912.436 Augmentation due au remboursement de la part de la SUVA et de l'APG plus important que planifié
2912.452 Diminution due à une refacturation aux membres de la CISTEP moins importante en raison des charges totales moins élevées que budgété
2912.490 Diminution due à la part lausannoise du décompte de la CISTEP moins important que planifié

Observations

Néant.

Conclusions

Les soussignés vous recommandent d’adopter les comptes 2019 de la Direction SE.

Lausanne, le 14 mai 2020

Benjamin Rudaz (co-rapporteur)

Joël Teuscher (co-rapporteur)

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SE sont acceptés à l’unanimité.

3.6.3 Sports et cohésion sociale (SCS)

La sous-commission chargée d’analyser les comptes 2019 de la Direction SCS est composée de M. Alain Hubler (rapporteur) et Mme Stéphanie Mooser.

Introduction

Les visites de la sous-commission ont eu pour but l’examen des comptes 2019 de la Direction des Sports et de la cohésion sociale avec les chefs de service et leurs adjoints. De nombreuses questions ont été posées ; toutes ont obtenu des réponses claires et précises. La sous-commission a établi que les comptes 2019 reflètent une réelle préoccupation de la bonne gestion des biens publics.

Nous tenons à remercier Monsieur Oscar Tosato, Directeur des Sports et de la cohésion sociale, Madame Judith Bovay, cheffe de service, Messieurs Antoine Hartmann, Patrice Iseli, Olivier Rémy et Michel Cambrosio Redmer, chefs de service ainsi que Messieurs Yves Robert, Thierry Salm et Olivier Savary pour la qualité des renseignements fournis à la sous-commission.

Comptes 2019

Charges et revenus de la Direction

	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart	Comptes 2018
Charges	140'477'300.00			
Crédits supplémentaires	1'472'500.00			
Total des charges	141'949'800.00	135'067'881.62	6'881'918.388	136'095'542.04
Revenus	73'263'400.00			
Crédits supplémentaires	290'800.00			
Total des revenus	73'554'200.00	73'007'412.99	546'787.01	74'943'073.61
Excédents de charges	68'395'600.00	62'060'468.63	6'335'131.37	61'152'468.43

Comme le montre le tableau ci-dessus, par rapport aux prévisions du budget 2019, les charges sont inférieures de 4.85 % et s’élèvent à **CHF 135'067'881.62** et les revenus inférieurs de 0.74 % et se

montent à **CHF 73'007'412.99**. L'excédent global des charges est de **CHF 62'060'468.63** ou 9.26 % inférieur au budget 2019 (CHF 68'395'600.00).

Durant l'année 2019, huit demandes de crédits supplémentaires concernant le budget de fonctionnement ont été effectuées par les services de la direction pour un montant de CHF 1'472'500.00 concernant les charges et CHF 290'800.00 pour les recettes, voir aussi Préavis 2019/21 et 2019/43 (crédits supplémentaires 1^{ère} et 2^{ème} série).

Les charges par service

Les charges sont en légère augmentation au Service des sports (+ CHF 346'479.57) et en diminution au Secrétariat général (- CHF 272'913.77), au Service des assurances sociales (- CHF 1'165'500.26), au Service social (- CHF 4'536'502.13) et au Service du travail (- CHF 1'253'481.79).

L'augmentation des charges au Service des sports est due aux coûts énergétiques, supérieurs aux prévisions, du nouveau centre sportif de la Tuilière et de la piscine de Mon-Repos.

La diminution des charges au Secrétariat général s'explique principalement par la réduction des frais de graphisme, de traduction et d'impression des publications émises par le Bureau lausannois pour les immigrés ; au Service des assurances sociales par des économies sur les traitements suite à l'évolution des tâches confiées par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (CCVD) et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et par la baisse du nombre d'ayants droits à l'Aide individuelle au logement et à l'allocation communale de naissance ; au Service social par des économies sur les traitements en lien avec le nombre de dossiers RI et par la baisse des loyers et des charges (électricité et chauffage) due à la diminution du nombre de logements sociaux loués et au Service du travail par des économies sur les traitements (vacance de postes).

		CHARGES	Part des charges 2019 %	Comptes 2019	Budget 2019	Budget 2019 comptes 2019 %	Comptes 2018	Comptes 2018 comptes 2019 %
300	3000	Secrétariat général	2.34	3'163'986.23	3'436'900.00	-7.94	3'037'218.61	4.17
381	3810	Service des sports	31.17	42'098'679.57	41'752'200.00	0.83	40'502'572.99	3.94
391	3910	Service des assurances sociales	7.02	9'480'199.74	10'645'700.00	-10.95	9'641'344.70	-1.67
392	3920	Service social (adm. service)	0.93	1'260'689.85	1'441'900.00	-12.57	1'307'029.78	-3.55
	3921	Unités support	1.20	1'614'329.85	1'750'100.00	-7.76	1'522'375.23	6.04
	3922	Unités prestations	28.60	38'628'791.58	43'018'500.00	-10.20	40'778'093.41	-5.27
	3923	Subventions et aides individuelles	9.79	13'229'286.59	13'059'100.00	1.30	12'116'541.92	9.18
393	3930	Service du travail (adm. service)	1.74	2'356'301.20	2'394'400.00	-1.59	2'293'429.35	2.74
	3931	Inspection du travail Lsne	0.69	936'056.34	1'080'600.00	-13.38	1'027'769.34	-8.92
	3932	Office régional de placement	7.13	9'627'709.69	9'950'200.00	-3.24	11'308'312.51	-14.86
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	2.94	3'977'056.93	4'394'400.00	-9.50	4'660'560.73	-14.67
	3934	Emploi Lausanne	6.44	8'694'794.05	9'025'800.00	-3.67	7'900'293.47	10.06
		DIRECTION	100.00	135'067'881.62	141'949'800.00	-4.85	136'095'542.04	-0.76

Les revenus par service

Les revenus sont en augmentation au Service des sports (+ CHF 649'883.87) et au Service social (+ CHF 420'666.64). Ils diminuent au Secrétariat général (- CHF 115'480.46), au Service des assurances sociales (- CHF 147'231.41) ainsi qu'au Service du travail (- CHF 1'354'625.65).

L'augmentation des recettes s'explique principalement pour le Service des sports par la hausse de la fréquentation des piscines, par la facturation de prestations au bénéfice de manifestations sportives

et par les dédommagements de la part de l'ECA suite à deux incendies survenus en 2019 (stade du Bois-Gentil et restaurant du Lausanne-Sports) et une inondation à la piscine de Bellerive en juin 2018 ; pour le Service social par la participation du canton aux charges des Unités prestations et par le prélèvement sur le fonds de réserve afin de couvrir le déficit du CSR causé par la baisse de la subvention cantonale en lien avec la diminution du nombre de dossiers RI.

La baisse des recettes s'explique au Secrétariat général par la diminution de la facturation interne au Service social des prestations de la comptabilité basée sur la réalité des coûts et à l'absence de facturation interne au Service des assurances sociales des coûts RRH suite à la démission de l'occupante et à la réorganisation des services (part de RRHD à charge du SG plus importante) ; au Service des assurances sociales par la diminution des indemnités des partenaires cantonaux suite à l'évolution des tâches confiées ; au Service du travail par la diminution des remboursements en fonction des charges effectives par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et par les Services de l'emploi (SDE) et de prévoyance et d'aide sociale (SPAS), par l'arrêt d'un mandat avec l'Office de l'assurance invalidité (OAI) et par la non réalisation d'une nouvelle prestation pour le Service de prévoyance et d'aide sociale.

		REVENUS	Part des charges 2019 %	Comptes 2019	Budget 2019	Budget 2019 comptes 2019 %	Comptes 2018	Comptes 2018 comptes 2019 %
300	3000	Secrétariat général	1.31	957'619.54	1'073'100.00	-10.76	950'820.73	0.72
381	3810	Service des sports	7.77	5'673'083.87	5'023'200.00	12.94	4'764'356.32	19.07
391	3910	Service des assurances sociales	8.21	5'996'468.59	6'143'700.00	-2.40	5'390'542.10	11.24
392	3920	Service social (adm. service)	0.53	390'452.68	380'300.00	2.67	517'972.45	-24.62
	3921	Unités support	1.40	1'022'879.22	980'800.00	4.29	1'009'711.93	1.30
	3922	Unités prestations	48.40	35'336'961.19	34'809'500.00	1.52	36'668'091.90	-3.63
	3923	Subventions et aides individuelles	2.52	1'843'173.55	2'002'200.00	-7.94	1'623'594.07	13.52
393	3930	Service du travail (adm. service)	0.63	463'068.50	481'000.00	-3.73	441'771.60	4.82
	3931	Inspection du travail Lsne	0.28	204'264.45	202'000.00	1.12	292'342.67	-30.13
	3932	Office régional de placement	13.11	9'572'469.05	9'887'100.00	-3.18	11'249'101.93	-14.90
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	5.42	3'957'994.58	4'394'400.00	-9.93	4'660'560.73	-15.07
	3934	Emploi Lausanne	10.39	7'588'977.77	8'176'900.00	-7.19	7'374'207.18	2.91
		DIRECTION	100.00	73'007'412.99	73'554'200.00	-0.74	74'943'073.61	-2.58

Les charges par nature

Au niveau des rubriques de charges de la direction des Sports et de la cohésion sociale, seules les rubriques « amortissements » (33), « dédommagements à des collectivités publiques » (35) et « subventions accordées » (36) sont supérieures au budget.

L'amortissement du compte d'attente « Stade de Coubertin – étude du projet » et les amortissements accrus du crédit d'investissement « Assainissement des installations sportives – crédit-cadre no IV » et du crédit d'investissement « Lausanne – Capitale Olympique » expliquent principalement l'augmentation de CHF 230'250.71 (8.06 % du total) concernant la nature 33 ; les dédommagements à des collectivités publiques (nature 35) se montent à CHF 6'447.80 (variation des soldes lors de la finalisation des décomptes avec les mandats institutionnels d'exercices antérieurs) ; l'augmentation de CHF 788'129.41 de la nature 36 « subventions accordées » (16.03 % du total) est principalement due aux coûts liés à la prise en charge des transports de loisirs pour personnes à mobilité réduite, du nombre d'abonnements au téléseuil dont l'exonération est prise en charge par le Service social pour les bénéficiaires PC AVS/AI et aux transferts comptables des dépenses de mise à disposition de terrains et de locaux en provenance de la nature 390.

Les charges de personnel (51.45 % du total) sont en diminution de CHF 5'573'524.81 (- 7.42 %) par rapport au budget 2019 ; la diminution du nombre de logements sociaux loués (restitution de logements durant la réfection d'immeubles par leurs propriétaires) ainsi qu'une surévaluation du budget expliquent principalement la diminution de CHF 1'232'553.45 de la nature 31 (14.33 % du total) ; les imputations internes (10.11 % du total) diminuent de CHF 1'100'668.04 principalement suite au transfert de diverses prestations sur la nature 365.

	CHARGES	Part des charges 2019 %	Comptes 2019	Budget 2019	Budget 2019 comptes 2019 %	Comptes 2018	Comptes 2018 comptes 2019 %
30	Charges de personnel	51.45	69'498'375.19	75'071'900.00	-7.42	69'668'746.24	-0.24
31	Biens, services et marchandises	14.33	19'354'546.55	20'587'100.00	-5.99	20'797'523.50	-6.94
33	Amortissements	8.06	10'891'850.71	10'661'600.00	2.16	11'289'445.36	-3.52
35	Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	6'447.80	0.00	100.00	0.00	100.00
36	Subventions accordées	16.03	21'658'029.41	20'869'900.00	3.78	19'252'166.42	12.50
38	Attributions aux réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
39	Imputations internes	10.11	13'658'631.96	14'759'300.00	-7.46	15'087'660.52	-9.47
	DIRECTION	100.00	135'067'881.62	141'949'800.00	-4.85	136'095'542.04	-0.76

Les revenus par nature

Les revenus des biens augmentent légèrement de CHF 84'560.72 (2.66 % du total) ; les écritures comptables sur le poste « prélèvement sur les réserves » concernent le financement d'un poste de juriste supplémentaire, le prélèvement pour couvrir le déficit du CSR causé par une baisse de la subvention cantonale (nombre de dossiers RI en diminution) et le paiement de la TVA et des intérêts moratoires suite au contrôle effectué en cours d'exercice.

Les taxes, ventes et prestations facturées (19.12 % du total) diminuent de CHF 778'713.79 principalement suite à la baisse des revenus des loyers des logements sociaux, en raison d'une diminution du nombre de logements loués et d'autres vacants pour cause de réfection ; les dédommagements de collectivités publiques diminuent très légèrement de CHF 59'878.19 (73.01 % du total) ; les subventions acquises (3.54 % du total) sont en diminution de CHF 106'139.00 suite à la baisse de la subvention cantonale pour les cours de français « Vidy plage » du fait que les cours dans les espaces commerciaux n'ont pas été organisés faute de partenaire et suite à la surévaluation du budget en lien avec la rétrocession du Canton pour les hébergements d'urgence ; le poste 49 « imputations internes » (1.13 % du total) diminue de CHF 80'332.30.

	REVENUS	Part des charges 2019 %	Comptes 2019	Budget 2019	Budget 2019 comptes 2019 %	Comptes 2018	Comptes 2018 comptes 2019 %
42	Revenus des biens	2.66	1'939'460.72	1'854'900.00	4.56	1'721'383.77	12.67
43	Taxes, ventes et prestations facturées	19.12	13'958'286.21	14'737'000.00	-5.28	12'703'044.16	9.88
45	Dédommagements de collectivités publiques	73.01	53'302'921.81	53'362'800.00	-0.11	54'322'453.17	-1.88
46	Subventions acquises	3.54	2'586'861.00	2'693'000.00	-3.94	2'348'041.60	10.17
48	Prélèvements sur les réserves	0.54	393'715.55	0.00	100.00	961'517.08	-59.05
49	Imputations internes	1.13	826'167.70	906'500.00	-8.86	2'886'633.83	-71.38
	DIRECTION	100.00	73'007'412.99	73'554'200.00	-0.74	74'943'073.61	-2.58

Le personnel

Effectif de la direction et apprenti-e-s

Imputation	Effectif en EPT	Effectif en EPT		Evolution en EPT Comptes 18/19	Evolution en EPT Budget 19/Comptes 19	Ecart % évolution comptes 18 / comptes 19	Ecart % évolution comptes 19 / budget 19	Nbre apprentis
	Comptes 2018 (31.12.2018)	Budget 2019	Comptes 2019 (31.12.2019)					
Secrétariat général - 3000.301	16.40	16.40	17.10	0.70	0.70	4.27	4.27	0
Service des sports - 3810.301	89.86	89.16	88.86	-1.00	-0.30	-1.11	-0.34	0
Service des assurances sociales - 3910.301	70.00	70.00	71.70	1.70	1.70	2.43	2.43	0
Service social - 3920.301 à 3923.301	264.05	264.05	234.40	-29.65	-29.65	-11.23	-11.23	1
Service du travail – 3930.301 à 3934.301	201.55	163.70	201.85	0.30	38.15	0.15	23.30	3
Total	641.86	603.31	613.91	-27.95	10.60	-4.35	1.76	4

Chiffres extraits du rapport de gestion 2019, EPT alloués

Commentaires par service

Des explications complémentaires ne sont données que si celles-ci ne sont pas fournies par la brochure des comptes ou que ces dernières ne sont pas suffisamment claires.

300 Secrétariat général
(17.10 EPT au 31 décembre 2019)

Une demande de crédits supplémentaires pour un montant de CHF 11'000.00 avec compensation de charges de CHF 11'000.00 (préavis 2019/43).

3000 Secrétariat général

3000.309 Le faible effectif de personnel explique les possibles grandes variations, en proportion, de ce poste.

3000.310 La diminution des frais de publication est liée, entre autres, à des publications via le Journal communal.

3000.434 Concerne la brochure « Vivre à Lausanne » qui était financée par la Ville et qui comportait des publicités des TL et des SiL. Cette brochure est maintenant cofinancée par le Canton.

3000.460 Le Service de lutte contre le racisme est sollicité pour des actions nouvelles et ponctuelles et pas pour des événements pérennes.

381 Service des sports
(88.86 EPT au 31 décembre 2019)

Quatre demandes de crédits supplémentaires pour un montant de CHF 1'343'800.00 avec compensation de charges de CHF 50'000.00 et de recettes de CHF 212'100.00 (préavis 2019/43).

3810 Service des sports

3810.312 Le montant budgété en 2019 l'a été sur la base d'une période d'à peine 6 mois de fonctionnement du Centre sportif de la Tuilière en 2018. Par ailleurs, la vétusté du système de traitement de l'eau de la piscine de Mon-Repos nécessite une augmentation de l'adjonction d'eau propre. Ce dernier

point sera corrigé suite par les travaux prévus dans le préavis N° 2018/44 - Piscine de Mon-Repos - assainissement, transformation et modernisation des installations de traitement de l'eau - demande de crédit d'ouvrage qui a été adopté le 9 avril 2019.

3810.319 Au total, ce sont CHF 540'000 de prestations gratuites fournies aux 5 plus grandes manifestations sportives (20 km de Lausanne, Athletissima, Triathlon de Lausanne, Marathon de Lausanne, Equissima) qui ont lieu sur le territoire lausannois que le Service des finances a déclarées et qui ont été soumises à la TVA.

391 Service des assurances sociales
(71.70 EPT au 31 décembre 2019)

3910 Service des assurances sociales

3910.310 En raison de la diminution des décisions.

3910.366 Diminution du nombre de personnes satisfaisant aux critères de l'aide individuelle au logement.

392 Service social Lausanne
(234.40 EPT au 31 décembre 2019 et 1 apprenti-e)

3920 Administration du service

Trois demandes de crédits supplémentaires pour un montant de CHF 225'700.00 avec compensation de charges de CHF 47'000.00 et de recettes de CHF 78'700.00 (préavis 2019/21 et 2019/43).

3920.318 En raison de la modification des échéances de paiement des frais de l'évaluation de l'Espace de consommation sécurisé : une tranche qui devait être payée en 2019 l'a été en 2018.

3921 Unités de support

3921.480 En cas d'abus d'aide sociale, le nouvel article 148a du Code pénal prévoit un dépôt de plainte en bonne et due forme au Ministère public et non plus la saisie du préfet. La rédaction d'une telle plainte nécessite des compétences juridiques.

3922 Unités de prestations

3922.314/316 Est notamment concerné l'immeuble de César-Roux 16.

3923 Subventions et aides individuelles

393 Service du travail
(201.85 EPT au 31 décembre 2019 et 3 apprenti-e-s)

3930 Administration du service

3930.318 Les intervenants extérieurs sont des coaches externes ou/et des juristes externes.

3931 Inspection du travail Lausanne

3931.301 Il s'agit de l'équivalent d'un poste d'inspecteur sur l'année. Les vacances s'expliquent par le fait que le métier évolue. Si auparavant les inspecteurs avaient une formation d'employé de commerce et faisaient carrière dans le métier, aujourd'hui, en raison de l'évolution du métier, les inspecteurs ont des profils plus pointus (HES) et ont des évolutions de carrière qui les rendent plus volatils.

3931.450 Le plafonnement est lié au fait que les subventions fédérales pour le contrôle des mesures de sécurité au travail sont réparties selon des clés de répartition entre les cantons, puis entre les communes à l'intérieur des cantons.

3932 Office régional de placement

3933 Unité spécialisée ORP-CSR

3933.310/312 Le nombre de dossiers traités étant passé de 450 à 1600, ces lignes budgétaires ont été extrapolées. Aux comptes, il ressort qu'elles ont été surévaluées.

3934 Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL)

3934.435 Ce retard de début d'exploitation est dû à un délai de livraison de matériel de cuisine mal

estimé par l'architecte.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la sous-commission vous recommande d'accepter les comptes 2019 de la direction des Sports et de la cohésion sociale.

Les commissaires :

Alain Hubler (rapporteur)

Stéphanie Mooser

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SCS sont acceptés par 13 oui et 1 abstention.

3.6.4 Logement, environnement et architecture (LEA)

Les comptes de la direction LEA ont été examinés les 6, 8 et 9 avril 2020 en visioconférences en raison des circonstances sanitaires, avec la participation de Mme Nathalie Bovey, cheffe comptable de la Direction LEA, ainsi que des personnes représentant les services (chef-fe de service ou leur remplaçant, et/ou comptable du service).

Secrétariat général et cadastre : MM. Yves Deillon, Sébastien Monnier, Marco Engheben

Architecture : Mme Nicole Christe

Service d'informatique SOI : MM. Georges Renaudet et Jean-Paul Pinon

Parcs et domaines : Mme Marie Kolb

Logement et des Gérances : M. Olivier Forestier et Mme Muriel Burri

Toujours accompagnés de Mme Bovey, nous avons achevé nos rencontres le mercredi 29 avril 2020, par une visio-conférence avec Mme la conseillère municipale Natacha Litzistorf, directrice de LEA, accompagnée du nouveau secrétaire général de sa direction M. Jeremias Blaser.

Nous tenons à remercier toutes les personnes de l'administration pour leur disponibilité, leurs explications et leurs compléments.

4 LOGEMENT ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart	Comptes 2018
Charges	175'904'900.00	166'670'083.45		163'427'791.46
Crédits supplémentaires	1'305'600.00			
Total des charges	177'210'500.00	166'670'083.45	-10'540'416.55	163'427'791.46
Revenus	130'356'200.00	123'569'623.97		119'785'469.31
Crédits supplémentaires	952'400.00			
Total des revenus	131'308'600.00	123'569'623.97	-7'738'976.03	119'785'469.31
Excédent de charges	-45'901'900.00	-43'100'459.48	-2'801'540.52	-43'642'322.15

L'examen des comptes de la Direction Logement, environnement et architecture nous permet de constater que le total des charges est en **diminution de Fr. 10'540'416.55** par rapport au budget 2019 et en **augmentation de Fr. 3'242'291.99** par rapport aux comptes 2018.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont en **diminution de Fr. 7'738'976.03** par rapport au budget 2019 et en **augmentation de Fr. 3'784'154.66** rapport aux comptes 2018.

Tableau des écarts pour la Direction par rapport au budget 2019 :

Services	Niveau des charges Ecart	Niveau des Revenus Ecart
4100 - Secrétariat général et cadastre	-378'762	-457'061
4400 - Architecture	+37'425	-7'183
4510 - Parcs et domaines	-1'459'738	-1'491'554
4900 - Logement et des Gérances	-8'128'342	-5'754'391
4910 - Organisation et informatique	-611'000	-28'787

CHARGES ET REVENUS PAR SERVICE

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	ec./bud. %	Comptes 2018	ec./2018
401	4010	Secrétariat général	0,00	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
410	4100	Service général et cadastre	5,15	8 591 638	8 970 400	-4,22	8 612 840	-0,3
440	4400	Service d'architecture	3,23	5 377 925	5 340 500	0,70	5 162 056	4,1
451	4510	Parcs et domaines	29,13	48 546 962	50 006 700	-2,92	48 719 424	-0,3
490	4900	Logement et gérances	46,42	77 373 158	85 501 500	-9,51	76 037 454	1,5
491	4910	Organisation et informatique	16,07	26 780 400	27 391 400	-2,23	24 896 017	7,3
		DIRECTION	100,00	166 670 083	177 210 500	-5,95	163 427 791	1,5

		REVENUS	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	ec./bud. %	Comptes 2018	ec./2018
401	4010	Secrétariat général	0,00	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
410	4100	Service général et cadastre	7,65	9 453 039	9 910 100	-4,61	10 524 447	-10,3
440	4400	Service d'architecture	0,10	118 917	126 100	-5,70	132 896	-10,3
451	4510	Parcs et domaines	7,97	9 843 846	11 335 400	-13,16	11 035 679	-10,3
490	4900	Logement et gérances	77,31	95 529 709	101 284 100	-5,68	91 104 166	4,4
491	4910	Organisation et informatique	6,98	8 624 113	8 652 900	-0,33	6 988 282	23,3
		DIRECTION	100,00	123 569 624	131 308 600	-5,89	119 785 469	3,0

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	ec./bud. %	Comptes 2018	ec./2018 %
30	Personnel	42,33	70 555 678	72 297 900	-2,41	70 016 282	0,7
31	Biens, services, marchandises	25,62	42 695 722	44 024 900	-3,02	41 437 373	3,0
33	Amortissements	15,04	25 068 695	29 858 600	-16,04	23 376 708	7,2
35	Dédommagements à collectivités publiques	0,00	3 786	38 000	-90,04	9 269	-59,1
36	Subventions accordées	1,45	2 424 951	2 127 800	13,97	2 429 627	-0,1

38	Attributions aux réserves	0,07	123 912	112 900	9,8	121 347	2,1
39	Imputations internes	15,48	25 797 340	28 750 400	-10,27	26 037 186	-0,9
	DIRECTION	100,00	166 670 083	177 210 500	-5,95	163 427 791	1,9

	REVENUS	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	ec./bud. %	Comptes 2018	ec./2018 %
41	Patentes, concessions	0,00	4 800	4 000	20,00	2 100	128,5
42	Revenus des biens	40,64	50 224 303	42 041 100	19,46	51 081 253	-1,6
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	16,06	19 841 404	19 458 600	1,97	19 198 532	3,3
45	Dédom. de collect. publiques	0,12	143 237	204 300	-29,89	144 595	-0,9
46	Subventions acquises	0,30	371 318	345 100	7,60	482 382	-23,0
48	Prélèvements sur les réserves	6,09	7 527 171	13 535 200	-44,39	4 616 329	63,0
49	Imputations internes	36,79	45 457 390	55 720 300	-18,42	44 260 278	2,7
	DIRECTION	100,00	123 569 624	131 308 600	-5,89	119 785 469	3,1

AUTORISATIONS D'ACHATS POUR LA DIRECTION

Par le Préavis 2018/50, un montant de Fr. 1'460'000.- était accordé à LEA, essentiellement au SPADOM, pour l'achats de Véhicules, machines et matériels. Ce montant a été complété par deux crédits supplémentaires pour 86'000.-.

Les montants accordés ont permis les achats prévus, parfois avec des modifications en raison du marché ou des réserves pour achat ultérieur. Les dépenses ont été de Fr. 1'512'429.70. A noter que pour 2 véhicules électriques et trois bornes de recharge, le FEE a participé avec une prise en charge des surcoûts.

Il en est de même pour les achats informatiques qui correspondent globalement au crédit accordé et au préavis, ainsi qu'aux besoins des services.

TABLEAU DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA DIRECTION

Situation au 31 décembre de l'année (depuis les Rapports de gestion)

		EPT 2016 Alloués	EPT 2017 Alloués	EPT 2018 Alloués	EPT 2019 Alloués
4100	Coordination et du cadastre	54.60	56.40	56.30	55.70
4440	Architecture	30.50	29.90	29.90	30.80
4510	Parcs et domaines	311.05	310.85	303.15	300.45
4900	Logement et gérances	101.46	99.39	99.39	98.29
4910	Organisation et d'informatique	77.05	76.75	79.75	83.45
		574.66	573.29	568.49	568.69

Récapitulation de l'évolution des effectifs alloués à la direction depuis le 31 décembre 2016 :

Au :			
	31 décembre 2016		574.66
	31 décembre 2017	- 1.37	573.29
	31 décembre 2018	- 4.80	568.49
	31 décembre 2019	+ 0.20	568.69

TABLEAU DE L'EVOLUTION DES APPRENTIS DE LA DIRECTION

APPRENTIS AU 31 DECEMBRE		EPT 2017	EPT 2018	EPT 2019
4100	Coordination et du cadastre	3.0	4.0	3.0
4400	Architecture	1.0	1.0	1.0
4510	Parcs et domaines	23.0	22.0	21.0
4900	Logement et gérances	7.0	7.0	7.0
4910	Organisation et d'informatique	8.0	8.0	8.0
TOTAL DES APPRENTIS		42.0	42.0	40.0

4100 SERVICE SECRETARIAT GENERAL ET CADASTRE

	Budget 2019	Comptes 2019	Ecarts	Comptes 2018
Charges	9'055'700.00	8'612'840.19		8'612'840.19
Crédits supplémentaires	-85'300.00			
Total des charges	8'970'400.00	8'591'638.29	-378'761.71	8'612'840.19
Revenus	9'895'100.00	9'453'039.11		10'524'446.53
Crédits supplémentaires	15'000.00			
Total des revenus	9'910'100.00	9'453'039.11	-457'060.89	10'524'446.53
Excédent des revenus	939'700.00	861'400.82	-78'299.18	1'911'606.34

L'examen des comptes de cette division nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont en **diminution** de Fr. **378'761.71** par rapport au budget 2019 et en **diminution** de Fr. **21'201.90** par rapport aux comptes 2018.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont en **diminution** de Fr. **-457'060.89** par rapport au budget 2019, et en **diminution** de Fr. **-1'071'407.42** par rapport aux comptes 2018.

Commentaires complémentaires :

La diminution de charges liées au personnel (postes 301, 303, 304) résulte de vacance de postes lors de plusieurs départs.

L'augmentation au poste 318 est compensée par un versement du FDD au poste 439. Les factures sont en effet payées entièrement par le service, ce qui assure traçabilité et contrôle avant le versement correspondant par le FDD.

La baisse de revenus s'explique par la suppression depuis deux ans de montants forfaitaires attribués au service depuis 2005 (unité du cadastre souterrain, rubriques 490 et 434).

L'examen des comptes, rubrique par rubrique, en plus des renseignements complémentaires de la brochure 2019, n'appelle pas d'autres remarques particulières des membres de la sous-commission des finances LEA.

4400 SERVICE D'ARCHITECTURE

	Budget 2019	Comptes 2019	Ecarts	Comptes 2018
Charges	5'340'500.00	5'377'925.08		5'162'055.65
Crédits supplémentaires	-0.00			
Total des charges	5'340'500.00	5'377'925.08	37'425.08	5'162'055.65
Revenus	126'100.00	132'869.20		132'896.20
Crédits supplémentaires	0.00			
Total des revenus	126'100.00	118'916.89	-7'183.11	132'896.20
Excédent de charges	5'214'400.00	5'259'008.19	44'608.19	-5'029'159.45

Il n'y a pas eu de crédits supplémentaires de la rubrique 4400 en 2019.

L'examen des comptes de cette division nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont en **augmentation** de Fr. **37'425.08** par rapport au budget 2019 et en **augmentation** de Fr. **215'869.43** par rapport aux comptes 2018.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont en **diminution** de Fr. **7'183.11** par rapport au budget 2019, et en **diminution** de Fr. **13'979.31** par rapport aux comptes 2018.

L'examen des comptes, rubrique par rubrique, en plus des renseignements complémentaires de la brochure 2019, n'appelle pas de remarques particulières des membres de la sous-commission des finances LEA.

TABLEAU DES SUBVENTIONS VERSEES AVEC LES ECARTS PAR RAPPORT AU BUDGET 2019

Rubrique	Concerne	Budget 2019	Comptes 2019	Ecarts	
	Subventions à des institutions				
4400.365.0	Forum d'architectures - Loyer	0.00	163'500.00	163'500.00	
	Imputations de subventions				
4400.390.3	Forum d'architectures – Charges locatives	178'100.00	13'277.47	-164'822.53	

Remarque :

Les imputations de subventions relatives aux loyers des locaux ou terrains ont dû être comptabilisées sur la nature 365.0 en lieu et place du 390.3, ceci en application dès 2018 d'une recommandation du Contrôle des finances de la Ville.

4510 SERVICE DES PARCS ET DOMAINES

	Budget 2019	Comptes 2019	Ecarts	Comptes 2018
Charges	50'023'000.00	48'546'961.93		48'719'424.25
Crédits supplémentaires	-16'300.00			
Total des charges	50'006'700.00	48'546'961.93	-1'459'738 .07	48'719'424.25
Revenus	11'325'900.00	9'843'845.63		11'035'678.73
Crédits supplémentaires	9'500.00			
Total des revenus	11'335'400.00	9'843'845.63	-1'491'554 .37	11'035'678.73
Excédent des charges	38'671'300.00	38'703'116.30	31'816.30	-37'683'745.52

L'examen des comptes de cette division nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont en **diminution** de Fr. **1'459'738.07** par rapport au budget 2019 et en **diminution** de Fr. **172'462.32** par rapport aux comptes 2018.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont en **diminution** de Fr. **1'491'554.37** par rapport au budget 2019, et en diminution de Fr. **1'191'833.10** par rapport aux comptes 2018.

Commentaires complémentaires :

La diminution des charges des rubriques 301, 303, 304, résulte de vacances de postes.

Pour différents postes, l'arrêt de la production de biogaz aux Saugealles dans le courant 2019 a des incidences.

La réduction de dépenses au poste 310 vient notamment de la réduction des flyers lors d'événements du service.

En ce qui concerne les revenus, spécialement pour la rubrique 423 (Loyers et produits des Vignes), nous constatons une diminution de recettes de Fr. 918'260.55 par rapport à un montant de Fr. 3'017'700.-. inscrit au budget 2019 (diminutions en 2018 = -1'588'783.23 et en 2017 = - 1'494'283.23 par rapport aux budgets).

Comme les commissaires qui nous ont précédés ces dernières années, nous avons demandé et obtenus des explications sur cette situation préoccupante, qui a été le point central de notre entretien avec la Conseillère municipale. Pour définir des pistes d'action, 2 audits ont été conduits en 2019 par des mandataires extérieurs apportant des regards neufs et sans tabou.

Le Rapport de gestion municipal pour 2019 (p. 212) résume bien la situation par cet éclairage : « *En matière de commercialisation, les ventes sont en baisse dans un contexte de marché difficile, en particulier les vins de la gamme classique dévolue au négoce traditionnel et à la grande distribution. Les ventes de la sélection L sont hausse, celles de la gamme historique sont stables grâce au succès de la mise aux enchères. Pour inverser la tendance une nouvelle stratégie est à l'étude.* »

Toujours au poste 423, il faut relever que les revenus en baisse par rapport aux comptes 2018 s'expliquent aussi par le transfert de loyers à LSG : gestion des auberges de Montheron, Chalet-des-Enfants et Chalet à Gobet (Fr. 252'000.-) et de DDP (Fr. 325'300.-).

L'examen des comptes, rubrique par rubrique, en plus des renseignements complémentaires de la brochure 2019, n'appelle pas d'autres remarques particulières des membres de la sous-commission des finances LEA.

Détails de la rubrique 423 de 2012 à 2019 - Loyers et produits des vignes

Année	Budget	Comptes
2012	3'881'700.00	3'644'699.50
2013	3'924'700.00	3'473'082.92
2014	3'916'400.00	2'815'137.91
2015	3'957'700.00	3'819'269.98
2016	4'040'400.00	3'041'650.12
2017	4'039'600.00	2'982'138.34
2018	4'134'100.00	2'545'316.77
2019	3'017'700.00	2'099'439.45

TABLEAU DES SUBVENTIONS VERSEES AVEC LES ECARTS PAR RAPPORT AU BUDGET

Rubrique	Concerne	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart
	Subventions à des institutions			
4510.365	Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA) - Fourrière	30'000.00	30'000.00	0.00

4900 SERVICE DU LOGEMENT ET DES GERANCES

	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart	Comptes 2018
Charges	85'137'100.00	77'373'158.15		76'037'453.90
Crédits supplémentaires	364'400.00			
Total des charges	85'501'500.00	77'373'158.15	-8'128'341.85	76'037'453.90
Revenus	101'059'700.00	95'529'709.16		91'104'166.19
Crédits supplémentaires	224'400.00			
Total des revenus	101'284'100.00	95'529'709.16	-5'754'390.84	91'104'166.19
Excédent des revenus	15'782'600.00	18'156'551.01	2'373'951.01	15'066'712.29

L'examen des comptes de ce service nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont en **diminution** de Fr. **8'128'341.85** par rapport au budget 2019 et en **augmentation** de Fr. **1'335'704.25** par rapport aux comptes 2018

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont en **diminution** de Fr. **5'754'390.84** par rapport au budget 2019, et en **augmentation** de Fr. **4'425'662.97** par rapport aux comptes 2018.

Commentaires complémentaires :

A propos du poste 330, relevons que lors de son examen des comptes 2018, le CFL avait attiré l'attention dans son rapport sur le point suivant :

« Les décomptes de chauffage n'ont pas été établis dans les cinq mois de la clôture des comptes. Cette pratique contrevient à l'article 31 des dispositions paritaires romandes et règles et usages locatifs du Canton de Vaud (RULV), qui ont force obligatoire sur l'ensemble du territoire vaudois conformément à l'arrêté du 21 mai 2014 ».

Il nous a été expliqué qu'une grande attention a été portée pour régulariser cette situation autant que possible. Elle concernait une partie des situations et résultait parfois de litiges.

Les écarts importants suivants s'expliquent ainsi :

No compte	Ecart	Détails	Remarques
365	-133'063.00	-497'237.00	Diminution des subventions versées aux sociétés immobilières qui ont pu prélever cet écart sur leurs fonds de régulation des loyers
		630'300.00	Transfert des subventions versées à l'interne de la rubrique 390
390	2'534'572.25	- 630'300.00	Transfert des subventions versées à l'interne sur la rubrique 365
		-2'012'234.46	Imputation des intérêts sur investissements
423	1'998'279.01	-1'929'341.85	Transfert des loyers subventions à l'interne de la rubrique 490

427	6'870'045.70	7'009'218.00	Transfert des loyers subventionnés à l'interne <u>de</u> la rubrique 490
439	14'731.87	25'900.00	Transfert des loyers subventionnés mis à disposition à l'interne dans des bâtiments appartenant à des tiers <u>de</u> la rubrique 490
490	-9'100'090.40	-1'929'341.85	Transfert des loyers subventionnés à l'interne <u>sur</u> la rubrique 423
		-7'009'218.00	Transfert des loyers subventionnés à l'interne <u>sur</u> la rubrique 427
		-25'900.00	Transfert des loyers subventions mis à disposition à l'interne dans des bâtiments appartenant à des tiers <u>sur</u> la rubrique 439

L'examen des comptes, rubrique par rubrique, en plus des renseignements complémentaires de la brochure des comptes 2019, n'appelle pas d'autres remarques des membres de la sous-commission des finances LEA.

TABLEAU DES SUBVENTIONS VERSEES AVEC LES ECARTS PAR RAPPORT AU BUDGET

Rubrique	Concerne	Budget 2019	Comptes 2019	Ecarts
	Subventions à des institutions			
4900.365	Association Ecoquartier	30'000.00	30'000.00	0.00
4900.365	Participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières	2'067'200.00	1'569'963.00	-497'237.00
	Droits de superficie concédés à titre gratuit			
4900.365	Association des œuvres sociales de l'armée du Salut	0.00	28'300.00	28'300.00
4900.365	Cité-Derrière (Oiseaux 6)	0.00	27'760.00	27'760.00
4900.365	Cité-Joie (Cassinette 17)	0.00	12'805.00	12'805.00
4900.365	Institution de Lavigny (ex Fondation Plein Soleil)	0.00	108'141.00	108'141.00
4900.365	La Maison Ouvrière « B » SA	0.00	73'775.00	73'775.00
4900.365	Le Logement Idéal (Ch. de l'Ancien-Stand 2-10)	0.00	35'672.00	35'672.00
4900.365	Le Logement Idéal (Ch. de l'Ancien-Stand 12-18)	0.00	26'644.00	26'644.00
4900.365	Le Logement Idéal (Ch. de l'Ancien-Stand 20)	0.00	32'590.00	32'590.00
4900.365	Le Logement idéal (rte de la Clochette 22 à 34 , ex Cité du Grand Age)	0.00	100'000.00	100'000.00
4900.365	Le Logement Idéal (Rte des Plaines du Loup 10-24)	0.00	56'789.00	56'789.00
4900.365	Maison pour Etudiants de l'Université de Lausanne (Falaise 1 à 3 /Rhodanie 64)	0.00	109'030.00	109'030.00
4900.365	Société immobilière Clair Logis	0.00	18'794.00	18'794.00

	Lausanne « B »			
	Total	2'097'200.00	2'230'263.00	133'063.00
	Aides individuelles			
4900.366	Aides individuelles	600.00	1'188.00	588.00
	Imputations de subventions			
4900.390.3	Imputations de subventions sous forme d'exonération fiscale	1'600'900.00	1'574'210.67	-26'689.33
	Droits de superficie concédés à titre gratuit			
4900.390.3	Association des œuvres sociales de l'armée du Salut	28'300.00	0.00	-28'300.00
4900.390.3	Cité-Derrière (Oiseaux 6)	27'800.00	0.00	-27'800.00
4900.390.3	Cité du Grand Age, Lausanne / 2006	99'500.00	0.00	-99'500.00
4900.390.3	Cité-Joie (Cassnette 17)	12'800.00	0.00	-12'800.00
4900.390.3	Fondation Plein Soleil	109'500.00	0.00	-109'500.00
4900.390.3	La Maison Ouvrière « B » SA	74'400.00	0.00	-74'400.00
4900.390.3	Le Logement Idéal (Ch. de l'Ancien-Stand 2-10)	35'700.00	0.00	-37'700.00
4900.390.3	Le Logement Idéal (Ch. de l'Ancien-Stand 12-18)	26'700.00	0.00	-26'700.00
4900.390.3	Le Logement Idéal (Ch. de l'Ancien-Stand 20)	32'600.00	0.00	-32'600.00
4900.390.3	Le Logement Idéal (Rte des Plaines du Loup 10-24)	56'900.00	0.00	-56'900.00
4900.390.3	L'Habitation féminine (sauges 35-37)	79'200.00	0.00	-79'200.00
4900.390.3	Maison pour Etudiants de l'Université de Lausanne (Falaise 1 à 3 /Rhodanie 64)	109'100.00	0.00	-109'100.00
4900.390.3	Société immobilière Clair Logis Lausanne « B »	18'800.00	0.00	-18'800.00
	TOTAL	2'312'200.00	1'574'210.67	-737'989.33

	Comptes 2009	Budget 2009	Ecart
Subventions totales du Service	7'459'404.55	7'433'100.00	+26'304.55
	Comptes 2010	Budget 2010	Ecart
Subventions totales du Service	7'108'131.55	6'775'600.00	+332'531.55
	Comptes 2011	Budget 2011	Ecart
Subventions totales du Service	7'021'568.60	7'467'800.00	-446'231.40
	Comptes 2012	Budget 2012	Ecart
Subventions totales du Service	6'979'317.05	7'400'600.00	-421'282.95
	Comptes 2013	Budget 2013	Ecart
Subventions totales du Service	4'534'466.30	4'905'900.00	-371'433.70
	Comptes 2014	Budget 2014	Ecart
Subventions totales du Service	4'298'821.30	4'615'200.00	-316'378.70
	Comptes 2015	Budget 2015	Ecart
Subventions totales du Service	4'528'900.00	3'817'555.95	+711'344.05
	Comptes 2016	Budget 2016	Ecart
Subventions totales du Service	4'316'600.00	3'816'357.70	-500'242.30
	Comptes 2017	Budget 2017	Ecart
Subventions totales du Service	3'686'597.45	4'177'800.00	491'202.55

	Comptes 2018	Budget 2018	Ecarts
Subventions totales du Service	3'783'974.00	4'184'900.00	-400'926.00
	Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts
Subventions totales du Service	3'805'661.67	4'410'000.00	-604'338.33

Remarques :

Les imputations de subventions relatives aux loyers des locaux, terrains ont dû être comptabilisées sur la nature 365.0 en lieu et place du 390.3, ceci en application dès 2018 d'une recommandation du Contrôle des finances de la Ville.

4910 SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

	Budget 2019	Comptes 2019	Ecarts	Comptes 2018
Charges	26'348'600.00	26'780'400.00		24'896'017.47
Crédits supplémentaires	1'042'800.00			
Total des charges	27'391'400.00	26'780'400.00	-611'000.00	24'896'017.47
Revenus	7'949'400.00	8'624'113.18		6'988'281.66
Crédits supplémentaires	703'500.00			
Total des revenus	8'652'900.00	8'624'113.18	-28'786.82	6'988'281.66
Excédent de charges	18'738'500.00	18'156'286.82	-582'213.18	-17'907'735.81

L'examen des comptes de ce service nous permet de constater qu'au niveau des charges, celles-ci sont en **diminution** de Fr. **-611'000.00** par rapport au budget 2019 et en **augmentation** de Fr. **1'884'382.53** par rapport aux comptes 2018.

En ce qui concerne les revenus, ceux-ci sont en **diminution** de Fr. 28'786.82 par rapport au budget 2019, et en **augmentation** de Fr. **1'635'831.52** par rapport aux comptes 2018.

L'examen des comptes rubrique par rubrique, en plus des renseignements complémentaires de la brochure des comptes 2019, n'appelle pas de remarques particulières des membres de la sous-commission des finances LEA.

Conclusion

Les commissaires soussignés vous proposent d'accepter ces comptes 2019 de la Direction Logement, environnement et architecture (LEA).

Matthieu Carrel

Jacques-Etienne Rastorfer (rapporteur)

Au vote, le rapport et les comptes de la direction LEA sont acceptés à l'unanimité.

3.6.5 Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2019 de la Direction EJQ est composée de Mme Aude Billard et M. Daniel Dubas (rapporteur).

La sous-commission, composée de Mme Aude Billard et M. Daniel Dubas (rapporteur) a siégé le 9 et le 22 avril 2020 par visioconférence, en présence de M. Claude Demierre, chef comptable de la Direction EJQ. Elle a discuté avec les responsables suivants de l'administration communale:

- Mme Estelle Papaux et Mme Elsa Kurz, secrétariat général
- Mme Karin Barraud et M. Julien Wisard, service de psychologie scolaire
- Mme Béatrice Delanoy Ortega et M. Claude Simarro, service de santé et prévention
- Mme Barbara de Kerchove et M. Rocco Giugno, service des écoles primaires et secondaires
- M. Jean-Claude Seiler et Mme Isabelle Lachavanne, service d'accueil de jour de l'enfance

La sous-commission remercie les représentants-e-s de l'administration pour leur disponibilité et leurs explications et commentaires. La sous-commission a également discuté avec M. le conseiller municipal David Payot, en date du 22 avril 2020.

Charges et revenus par nature

	CHARGES	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	ec./bud. %	Comptes 2018	ec./2018 %
30	Personnel	48.79	101'988'236.13	102'903'700	-0.89	100'368'935.58	1.61
31	Biens, services, marchandises	28.96	60'539'390.38	61'801'300	-2.04	59'588'170.77	1.60
32	Intérêts passifs						
33	Amortissements	6.60	13'796'837.19	13'312'100	3.64	15'988'141.01	-13.71
35	Dédom. à collect. publiques	0.52	1'087'401.55	1'157'600	-6.06	1'112'161.34	-2.23
36	Subventions accordées	7.76	16'212'795.95	13'513'900	19.97	15'997'118.40	1.35
38	Attributions aux réserves	0.45	939'950.00	0	#DIV/0!		
39	Imputations internes	6.93	14'486'443.86	18'087'600	-19.91	14'605'741.24	-0.82
	DIRECTION	100.00	209'051'055.06	210'776'200	-0.82	207'660'268.34	0.67

La direction EJQ boucle ses comptes 2019 avec un excédent de charges de CHF 145'411'008.70, qui représente un montant inférieur de CHF 3'672'791.30 par rapport au budget 2019. Les charges sont globalement bien maîtrisées, avec un montant qui est inférieur de 0.82% par rapport au budget.

	REVENUS	part des revenus %	Comptes 2019	Budget 2019	ec./bud. %	Comptes 2018	ec./2018 %
40	Impôts						
42	Revenus des biens	5.33	3'391'252.55	1'374'100	146.80	2'288'593.32	48.18
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	38.92	24'766'689.70	23'378'200	5.94	23'937'053.77	3.47
44	Part à recettes sans affectation						
45	Dédom. de collect. publiques	48.10	30'611'103.18	31'031'500	-1.35	28'795'493.46	6.31
46	Subventions acquises	0.00				109'980.00	
48	Prélèvements sur les réserves	2.17	1'383'070.96	1'635'200	-15.42	2'385'174.36	-42.01
49	Imputations internes	5.48	3'487'929.97	4'273'400	-18.38	3'202'376.30	8.92
	DIRECTION	100.00	63'640'046.36	61'692'400	3.16	60'718'671.21	4.81

Les revenus sont supérieurs de 3.16% par rapport au budget, avec un écart relativement faible comparé aux recettes escomptées. Nous constatons donc une bonne gestion de la prévision des recettes. Le plus grand écart se situe au niveau de l'office des cultes et temples, et il est notamment lié à la vente de l'église des Croisettes à la commune d'Epalinges.

Charges de personnel

Les charges de personnel sont inférieures au budget de près de 0.89%. Elles sont en légère augmentation de 1.61% par rapport aux comptes 2018, ce qui est essentiellement dû à la priorité politique donnée à l'accueil du jour.

Charges et revenus par service

		CHARGES	part des charges %	Comptes 2019	Budget 2019	ec./bud. %	Comptes 2018	ec./2018 %
501	5010	Administration du service et institutions subventionnées	10.03	20'960'159.64	21'063'400	-0.49	20'710'524.79	1.21
501	5011	Accueil vacances	2.27	4'743'367.86	4'898'600	-3.17	4'780'671.07	-0.78
501	5012	Institutions d'éducation	1.88	3'934'053.34	4'282'400	-8.13	3'812'881.59	3.18
501	5013	Cultes et temples	2.19	4'584'098.02	3'783'900	21.15	4'098'929.29	11.84
541	5410	Psychologie, psychomot. & logop.	3.83	7'998'327.97	7'995'400	0.04	6'992'927.74	14.38
542	5420	Office de santé	1.95	4'072'101.71	4'316'800	-5.67	3'941'574.29	3.31
542	5421	Office dentaire	1.63	3'413'237.38	3'817'700	-10.59	3'364'508.96	1.45
580	5800	Ecoles primaires et secondaires	27.26	56'996'504.89	57'589'300	-1.03	59'109'590.62	-3.57
590	5900	Lieux d'accueil de jour municipaux	33.53	70'085'377.66	70'351'100	-0.38	68'318'739.89	2.59
590	5901	Institutions subventionnées	15.43	32'263'826.59	32'677'600	-1.27	32'529'920.10	0.45
		DIRECTION	100.00	209'051'055.06	210'776'200	-0.82	207'660'268.34	0.67

Les Services qui contribuent de la façon suivante aux charges : Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) pour 48.96%, Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S) pour 27.26%, Secrétariat général pour 16.37%, Service de santé et de prévention pour 3.58%, Service de psychologie scolaire pour 3.83%.

		REVENUS	part des revenus %	Comptes 2019	Budget 2019	ec./bud. %	Comptes 2018	ec./2018 %
501	5010	Administration du service et institutions subventionnées	2.17	1'379'588.78	1'593'000	-13.40	1'462'432.24	-5.66
501	5011	Accueil vacances	1.46	931'438.49	956'200	-2.59	970'553.57	-4.03
501	5012	Institutions d'éducation	5.66	3'603'069.54	3'873'900	-6.99	3'450'615.84	4.42
501	5013	Cultes et temples	1.90	1'208'108.50	220'600	447.65	257'552.45	369.07
541	5410	Psychologie, psychomot. & logop.	10.21	6'500'685.86	6'467'900	0.51	6'383'562.07	1.83
542	5420	Office de santé	5.64	3'591'303.80	3'631'500	-1.11	3'522'800.09	1.94
542	5421	Office dentaire	3.32	2'111'126.32	2'569'000	-17.82	2'091'908.90	0.92
580	5800	Ecoles primaires et secondaires	17.45	11'103'227.16	10'474'600	6.00	11'677'204.94	-4.92
590	5900	Lieux d'accueil de jour municipaux	49.85	31'724'099.99	31'216'400	1.63	29'471'702.11	7.64
590	5901	Institutions subventionnées	2.34	1'487'397.92	689'300	115.78	1'430'339.00	3.99
		DIRECTION	100.00	63'640'046.36	61'692'400	3.16	60'718'671.21	4.81

Renseignements complémentaires (compléments en italique)

501 Secrétariat général

5010.331 Augmentation due à l'amortissement du crédit relatif au préavis N° 2017/60 « Lancement d'une campagne d'éducation destinée aux Lausannoises et Lausannois sur le thème du respect »

5010.365 Augmentation liée principalement au transfert des imputations de subventions de la rubrique 5010.390 « Imputations internes »

5010.390 Diminution liée principalement au transfert des imputations de subventions à la rubrique 5010.365 « Subventions à des institutions »

5010.423 Augmentation liée au transfert des imputations de subventions de la rubrique 5010.490 « Imputations internes »

5010.436 Diminution liée à une participation moins élevée que prévu du Fonds de développement durable

(FDD) en lien avec le projet « Les jeunes animent les parcs » résultant d'une recette supplémentaire. Cette baisse est pondérée par la rétrocession de l'excédent de subvention 2018 du Conseil des jeunes

5010.438 Augmentation due aux dépenses relatives au personnel à facturer aux crédits d'investissements préavis N° 2017/60 « Lancement d'une campagne d'éducation destinée aux Lausannoises et Lausannois sur le thème du respect » et préavis N° 2018/01 « Plaines-du-Loup - Pistes de chantier et réseaux souterrains » dans le cadre de la manifestation au Parc du Loup et le prêt de parasols pour les usagers

5010.439 Diminution des revenus divers en lien avec la reprise de la gestion de la caravane des quartiers. *La dissolution officielle de l'association qui gère la caravane des quartiers n'a pas eu lieu en 2019 comme initialement prévu.*

5010.451 Diminution due à la participation du Service de protection de la jeunesse en lien avec la fin du programme « Paysage éducatif »

5010.490 Diminution liée au transfert des imputations de subventions sous la rubrique 5800.423 « Revenus des biens du patrimoine financier » et à la baisse de la facturation interne des prestations de la comptabilité de direction en faveur du Service des écoles primaires et secondaires

5011 Accueil vacances

5011.434 Diminution des recettes des écoles à la montagne pondérée par une augmentation des recettes des centres aérés et de la vente des passeports-vacances

5011.451 Augmentation liée à la participation de l'Etat aux coûts engendrés par le personnel de la Ville qui encadre les enfants lors des camps scolaires/écoles à la montagne ainsi qu'à la participation de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) en relation avec la masse éducative des centres aérés

5011.452 Diminution de la participation des communes au coût du passeport-vacances « Traditionnel » qui s'est avérée moins élevée que prévu

5011.490 Diminution de la facturation interne des prestations de service des maisons de vacances en faveur des élèves fréquentant les camps des écoles à la montagne qui s'est avérée moins élevée que prévu

5012 Institutions d'éducation (CPA de Valmont)

5012.313 Diminution due à la baisse des achats de marchandises et des produits alimentaires résultant du nombre de journées de placement

5012.318 Diminution due principalement à la baisse des honoraires facturés par le Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (CHUV)

5012.319 Diminution liée aux frais avancés aux pensionnaires qui se sont avérés moins élevés que prévu. Ces frais sont refacturés sous la rubrique 5012.439 « Autres recettes »

5012.390 Augmentation de la facturation interne des prestations du Service du logement et des gérances en lien avec les travaux effectués au Centre communal pour adolescents de Valmont. Ces frais sont refacturés sous la rubrique 5012.451 « Participation du Canton aux charges »

5012.439 Diminution liée à la baisse de la facturation des frais avancés aux pensionnaires. Ces frais sont comptabilisés sous la rubrique 5012.319 « Cotisations et frais divers »

5012.451 Diminution de la participation du Canton en relation avec la baisse des charges d'exploitation

5013 Cultes et temples

5013.311 Augmentation due à la réfection du système électrique de la salle paroissiale de Bellevaux

5013.365 Augmentation liée au transfert des imputations de subventions de la rubrique 5013.390 « Imputations internes »

5013.380 Augmentation liée au préavis N° 2019/06 « Opérations immobilières avec et sur le territoire de la Commune d'Epalinges – Cession de l'Eglise des Croisettes – parcelle n° 320... » pour l'attribution à la réserve en faveur du Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires

5013.424 Augmentation liée au préavis N° 2019/06 « Opérations immobilières avec et sur le territoire de la Commune d'Epalinges – Cession de l'Eglise des Croisettes – parcelle n° 320... »

5013.452 Augmentation de la participation des communes en lien avec les frais de fonctionnement d'une même paroisse qui se sont avérés plus élevés que prévu

541 Service de psychologie scolaire

5410 Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire

5410.309 Augmentation liée au coût des frais de formation qui s'est avéré plus élevé que prévu

5410.310 Augmentation due aux dépenses de fournitures de bureau et aux frais d'impression qui se sont avérés plus élevés que prévu

5410.316 Augmentation due aux frais de location de salles pour l'organisation de séances de travail

5410.318 Augmentation liée au coût des frais de supervision qui s'est avéré plus élevé que prévu

5410.436 Augmentation due à la hausse des remboursements de traitements à la suite de maternités

542 Service de santé et prévention

5420 Office de santé

5420.309 Economie due aux frais de formation qui se sont avérés moins élevés que prévu

5420.310 Diminution due au coût des imprimés et fournitures de bureau notamment en lien avec les dépenses des programmes de prévention qui s'est avéré moins élevé que prévu

5420.318 Diminution liée aux dépenses des programmes de prévention qui se sont avérées moins élevées que prévu car certains programmes ont été suspendus

5420.390 Augmentation due principalement à la facturation interne des loyers des infirmeries sises dans les bâtiments scolaires. Les surfaces standard ont été révisées

5420.434 Diminution due aux prestations facturées en lien avec les visites médicales dans des institutions privées qui se sont avérées moins élevées que prévu

5420.451 Diminution liée à la participation du Canton en rapport avec la baisse des charges d'exploitation de l'activité des infirmières scolaires et des dépenses relatives aux programmes de prévention

5421 Office dentaire

5421.311 Economie due aux dépenses de matériaux qui se sont révélées moins élevées que prévu

5421.313 Economie due aux dépenses de marchandises qui se sont révélées moins élevées que prévu résultant de la vacance de quelques postes

5421.318 Economie due au fait qu'il n'a pas été nécessaire de faire appel à des tiers pour des prestations en orthopédie dentofaciale informatisées

5421.330 Diminution des créances irrécouvrables défalquées par le contentieux

5421.366 Les demandes de réduction d'honoraires pour des traitements dentaires se sont avérées moins nombreuses et onéreuses que prévu

5421.434 Les recettes se sont avérées moins élevées que prévu. D'une part, la diminution est due à des mutations de personnel et, d'autre part, elle est liée aux exigences légales en matière de formation continue des 11 médecins dentistes et orthodontistes

5800 Service des écoles primaires et secondaires

5800.311 Augmentation liée principalement aux dépenses de mobilier scolaire et parascolaire ainsi qu'à l'acquisition d'un vélo cargo électrique

5800.312 Augmentation due principalement aux dépenses d'eau et aux taxes y afférentes selon le règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – facturation de la taxe annuelle sur les surfaces imperméables conformément au préavis N° 2015/21 « Politique municipale en matière de protection des eaux... »

5800.313 Augmentation due à la modification de la comptabilisation des fournitures des pièces de rechange des contrats d'entretien, budgétisées au 5800.314 « Entretien des biens immobiliers » d'une part, et aux achats de produits de nettoyage dans les bâtiments scolaires ainsi qu'aux dépenses relatives aux produits alimentaires pour les devoirs accompagnés qui se sont avérés plus élevés que prévu d'autre part

5800.317 Les frais de débours et les frais de déplacements se sont avérés moins élevés que prévu, annulation des 1-2 P pour les fêtes scolaires

5800.318 Augmentation liée aux frais de transports en lien avec l'accroissement du nombre d'abonnements achetés par les élèves et les jeunes adultes et l'utilisation des carnets souches des transports publics de la région lausannoise pour les camps et sorties des élèves (arrêt du TF)

5800.330 Diminution des créances irrécouvrables défalquées par le contentieux

5800.331 Augmentation due aux premiers amortissements du crédit « Belvédère – Construction de nouveaux locaux scolaires et d'une salle de gymnastique VD2 » (préavis N° 2018/28, « Crédit cadre annuel 2018 – Entretien des surfaces extérieures des établissements scolaires 2018 » d'une part, de l'amortissement du compte d'attente « Constructions scolaires : Mesures d'urgence pour les rentrées scolaires 2014-17 et études préalables pour optimiser l'utilisation et l'extension des sites scolaires Belvédère-Croix-Rouges et Béthusy » d'autre part). Cette hausse est partiellement compensée par le transfert au Service d'architecture de l'amortissement du crédit relatif au « Recensement, contrôle et assainissement des bâtiments – amiante bâtiment scolaire de la Rouvraie »

5800.352 Diminution liée aux frais d'écolage des élèves scolarisés dans d'autres communes qui se sont avérés moins élevés que prévu

5800.366 Economie liée à la baisse du nombre de camps de ski et de voyages d'études organisés par les établissements scolaires

5800.424 Augmentation due principalement à la plus-value liée à la dissolution de la provision en lien à la participation de l'Etat aux frais des requérants d'asile

5800.427 Augmentation liée au transfert des imputations de subventions de la rubrique 5800.490 « Imputations internes »

5800.436 Augmentation due à la hausse des remboursements de traitements à la suite de maternités et d'accidents, à la rétrocession des excédents de subvention 2018 des Foyers éducatifs l'Appar't Midi et l'Appar't Epinettes

5800.439 Augmentation due principalement aux recettes sur la taxe énergétique (CO2) ainsi qu'à des subventions « équi watt » en lien avec des installations de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments scolaires

5800.480 Diminution liée aux prélèvements moindres sur la réserve prévue au fonds de rénovation et d'assainissement des bâtiments ou sites scolaires

5800.490 Diminution liée au transfert des imputations de subventions sous la rubrique 5800.427 « Revenus des biens du patrimoine administratif » pondérée par l'augmentation de la facturation interne des loyers des infirmeries sises dans les bâtiments scolaires

590 Service d'accueil de jour de l'enfance

5900 Lieux d'accueil de jour municipaux

5900.301 Augmentation liée à la nouvelle politique salariale (*dernière année de la mise en œuvre d'équitas, 25% en l'occurrence, qui revalorise largement les fonctions au sein de ce service*) et au remplacement des absences pour maternité, maladie et accident En corollaire, les recettes pour les remboursements de traitements (rubrique 436) affichent une forte hausse et compensent partiellement l'augmentation de ce compte

5900.304 *Les calculs pour le budget se font sur la base du personnel nommé. En 2019, il y a eu pas mal de postes vacants occupés par des auxiliaires, auxquels n'est pas versé de contribution pour la caisse de pensions de la ville de Lausanne.*

5900.309 Les frais relatifs aux cours de formation se sont avérés plus élevés que prévu. *Ce poste budgétaire est dépassé pour la première fois depuis de nombreuses années.*

5900.310 Diminution due aux dépenses de fournitures de bureau et aux frais d'impression qui se sont avérés moins élevés que prévu

5900.311 Diminution due aux dépenses de mobilier et de matériel qui se sont révélées moins élevées que prévu

5900.314 Augmentation due aux frais d'entretien d'immeuble qui se sont avérés plus importants que prévu

5900.318 Economie liée principalement aux dépenses pour la fourniture et la livraison de repas qui se sont avérées moins élevées que prévu et à des projets informatiques différés. *Après un appel d'offre remporté par la société Eldora, le prix par repas est passé de CHF 8.00 à 7.80.*

5900.319 Augmentation liée principalement aux taxes d'évacuation des déchets qui se sont avérées plus élevées que prévu

5900.436 Augmentation due à la hausse des remboursements de traitements à la suite de maternités et d'accidents et aux taux de cotisations à l'assurance accidents non-professionnels

5900.439 Augmentation due principalement aux recettes relatives à la redistribution de la taxe CO2 par la Caisse cantonale vaudoise de compensation et aux ristournes de chauffage

5900.451 La participation de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) s'est avérée moins élevée que prévu en lien avec le correctif de l'exercice 2018

5901 Institutions subventionnées

5901.365 Augmentation liée au transfert des imputations de subventions de la rubrique 5901.390 « Imputations internes »

5901.390 Diminution liée au transfert des imputations de subventions à la rubrique 5901.365 « Subventions à des institutions »

5901.427 Augmentation liée au transfert des imputations de subventions de la rubrique 5901.490 « Imputations internes »

5901.436 Augmentation des remboursements de subventions des institutions privées

5901.451 Augmentation de la participation de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

5901.490 Diminution liée au transfert des imputations de subventions à la rubrique 5901.427 « Revenus des biens du patrimoine administratif »

Conclusion de la sous-commission :

Parvenue au terme de l'examen des comptes de la direction EJQ, la sous-commission vous propose de les accepter.

Lausanne, le 13.5.2020

Aude Billard

Daniel Dubas (rapporteur)

Au vote, le rapport et les comptes de la direction EJQ sont acceptés à l'unanimité.

3.6.6 Finances et mobilité (FIM)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2018 de la Direction susmentionnée est composée de Mme. Latha Heiniger (rapporteuse) et M. Philippe Miauton.

Les commissaires ont examiné les comptes de la direction les 7, 8 et 27 avril 2020 avec Mme. Anja Borgeaud, Cheffe comptable, en présence des chef-fe-s de service suivant-e-s accompagné-e-s pour certain-e-s, de leur répondant-e financier : M. Thibault Castioni (SGFIM), M. Luc Perraux et M. Jacques Vuilliomnet (SALV), Mme Vesna Stanimirovic et Mme Catherine Crevoisier (SPEL), M. Patrick Etournaud et M. Nicolas Deig (RM), M. Stéphane Beaudinot et M. Patrick Jacomino (PUR), M. Emmanuel Bourquin (SFIN).

Nous tenons à remercier toutes les personnes de l'administration pour leur disponibilité et leurs explications. Nous remercions également Madame Florence Germond, Directrice des Finances et Mobilité que nous avons rencontré le 27 avril 2020.

Direction des finances et mobilité

6 - Direction des finances et mobilité	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart
Charges	194 600 300	204 679 188	
<i>Crédits supplémentaires</i>	140 000		
Total des charges	194 740 300	204 679 188	9 938 888
Revenus	671 529 200	688 314 249	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1 169 500		

Total des revenus	672 698 700	688 314 249	-15 615 549
Excédent de revenus	477 958 400	483 635 061	-5 676 661

L'examen des comptes 2019 nous permet d'indiquer que les charges ont été plus importantes de CHF 9'938'889 par rapport au budget 2019. Elles sont néanmoins en recul par rapport aux comptes 2018 de près de 10 millions.

Voici les variations des charges par service par rapport au budget 2019 :

Secrétariat général FIM :	CHF+ 801.-
Service achat et logistique :	CHF - 676'72.-
Secrétariat des finances :	CHF+ 1'382'556.-
Service du personnel (6910) :	CHF+ 17'141'945.-
Service des routes et mobilité :	CHF - 4'358'905.-
Service de la propreté urbaine :	CHF - 3'550'780.-

En ce qui concerne les revenus de la direction, ceux-ci sont en augmentation de CHF 15'615'549 par rapport au budget 2019.

En résultat, l'excédent de revenus pour l'exercice 2019 est de CHF 5'676'660.- pour la Direction Finances et Mobilité.

Commentaires par service

6010 Secrétariat général

6010 - Secrétariat général FIM (SGFIM)	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart
Charges	13 938 100	13 938 901	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des charges	13 938 100	13 938 901	-801
Revenus	586 400	374 882	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	586 400	374 882	- 211 518
Excédent de charges	-13 351 700	-13 564 019	-212 319

Les charges 2019 de ce service sont inférieures de CHF 801 par rapport au budget 2019. Les recettes 2019 sont inférieures de CHF 211'517. L'excédent de charges est donc de CHF 212'319 par rapport au budget 2019.

L'un des facteurs dominant quant à la variation des charges de ce services sont liés à l'augmentation significative des amortissements du nouveau crédit d'investissement lié au préavis 2017/26 « Réaménagement de diverses places de jeux – 3-ème étape ».

La baisse de recettes peut être expliquée en partie par la dissolution des provisions pour subvention⁸⁰, qui est plus petite qu'anticipée, ce qui signifie que davantage de foyers lausannois touchent effectivement les 80 CHF. Environ 2.5% des ménages ne réclament pas cette subvention au lieu de 5% par le passé. La subvention ne pouvant pas toujours être appliquée directement par une réduction sur la facture d'électricité.

6700 Service achat et logistique ville

6700 - Service achat et logistique Ville (SALV)	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart
Charges	10 591 500	10 010 770	
<i>Crédits supplémentaires</i>	96 000		
Total des charges	10 687 500	10 010 770	676 730
Revenus	6 968 300	6 207 101	
<i>Crédits supplémentaires</i>	96 000		
Total des revenus	7 064 300	6 207 101	-857 199
Excédent de charges	-3 623 200	-3 803 669	-180 469

Les charges 2019 de ce service sont inférieures de CHF 676'730 par rapport au budget 2019. Les recettes 2019 sont inférieures de CHF 857'199. L'excédent de charges est donc de CHF 180'469 par rapport au budget 2019.

La variation des charges est liée en partie à des vacances de postes ce qui entraîne une baisse de charges d'environ 234'000 CHF.

Le travail du SALV n'est pas facturé pour les services municipaux non commerciaux, mais par exemple, les SIL le sont. Les recettes du service sont donc liées à leur utilisation par les services commerciaux ce qui cette année a été moins le cas. Ce phénomène explique en partie la baisse des recettes observées.

6900 Service des finances

6900 - Service des finances	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart
Charges	54 281 800	55 750 456	
<i>Crédits supplémentaires</i>	86 100		
Total des charges	54 367 900	55 750 456	1 382 556
Revenus	569 262 100	588 826 383	
<i>Crédits supplémentaires</i>	1 040 800		

Total des revenus	570 302 900	588 826 383	18 523 483
Excédent de revenus	515 935 000	533 075 927	-17 140 927

Les charges 2019 du service sont supérieures de CHF 1'382'556 par rapport au budget 2019. Les recettes 2019 sont supérieures elles de CHF 18'523'483. L'excédent de revenus est donc de CHF 17'140'927.- par rapport au budget 2019.

Les variations des charges et des revenus dans ce service sont liées à plusieurs événements distincts. En premier lieu, on peut noter une relative maîtrise des charges avec une variation de l'ordre de +2%.

Nous avons connu une augmentation des recettes fiscales en 2019, en particulier sur les personnes physiques. Les recettes fiscales sur le revenu et la fortune ont augmenté de 5'494'835. Ces dix dernières années, la tendance était à une variation de +1.5% annuel en moyenne. Néanmoins, on peut déjà s'attendre à voir les revenus fiscaux impactés dans le futur en lien la crise du COVID 19.

Il faut aussi relever l'impact positif des taux d'intérêts bas sur les emprunts de la ville. On observe ainsi une baisse de 2'106'637 des intérêts de la dette, soit une baisse d'environ 6.2% des frais attendus. Ce phénomène contribue à créer une boucle vertueuse, puisque moins d'intérêts payés implique une augmentation de l'autofinancement ce qui conduit à une baisse des emprunts pour financer les investissements. En 2019, il faut noter que l'autofinancement s'est élevé à environ 117 millions au lieu des 58 millions budgétés, ainsi les 120 millions d'investissements prévus ont presque été entièrement autofinancés. L'écart s'explique essentiellement d'une part, en raison de l'amélioration du résultat de la Ville par rapport au budget (-31 mios) et d'autre part par des mouvements sur les réserves inférieurs aux prévisions (-21 mios) notamment aux Sil.

Enfin, nous pouvons encore noter un bon des revenus exceptionnels de 6'989'041 CHF liés en grande partie à la dissolution de la provision pour débiteurs de 4.9 millions de CHF. Cette dernière était constituée principalement dans l'attente d'une décision juridique en lien avec la taxe m³. E effet, une éventuelle décision du Tribunal Fédéral sur les méthodes de calcul de cette taxe aurait pu se faire au détriment de la ville et cette dernière aurait dû revoir ses gains. La décision du TF ayant été favorable à la ville ces provisions peuvent maintenant être réduites progressivement.

6910 Service du personnel

6910 - Service du personnel	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart
Charges	16 327 200	15 669 145	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des charges	16 327 200	15 669 145	-658 055
Revenus	9 435 100	9 489 687	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	9 435 100	9 489 687	54 587
Excédent de charges	-6 892 100	-6 179 458	-603 468

Les charges 2019 du service sont inférieures de CHF 658'055.- par rapport au budget 2019. Les recettes 2019 sont supérieures de CHF 54'587. L'excédent de charges est donc de CHF 603'468 par rapport au budget 2019.

En 2018 et début 2019, plusieurs postes étaient vacants au service du personnel. Aujourd'hui entre 90 et 95% des postes sont repourvus.

Voici quelques éléments complémentaires informationnels, les comptes de ce service n'appelant pas vraiment de commentaires comptables.

Il est à noter que le plan de mobilité de la police de Lausanne est maintenant aussi géré par le service du personnel, de manière à globaliser les contrats et avoir une vision des prestations PML offertes à l'ensemble du personnel de la Ville.

Le fond de secours qui permet de financer certaines aides d'urgence aux employés de la ville reste stable à environ 697'000 CHF, ce fond n'est pas visible dans le compte de fonctionnement mais au bilan des actifs. Le SPEL apporte une expertise dans le processus d'analyse et les demandes d'octroi. A ce jour, le fonds de secours est suffisamment alimenté pour permettre de répondre aux demandes.

6920 Service des routes et mobilité

6920 - Service des routes et de la mobilité	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart
Charges	59 546 800	55 172 895	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-15 000		
Total des charges	59 531 800	55 172 895	- 4 358 905
Revenus	42 271 300	42 744 566	
<i>Crédits supplémentaires</i>			
Total des revenus	42 271 300	42 744 566	-473 266
Excédent de charges	-17 260 500	-12 428 329	-4 832 171

Les charges 2019 du service sont inférieures de CHF 4'358'905.- par rapport au budget 2019. Les recettes 2019 sont supérieures elles de CHF 473'266.-. L'excédent de revenus est donc de CHF 4'832'171.- par rapport au budget 2019.

Plusieurs éléments saillants sont à relever qui expliquent certaines variations des charges et des revenus de ce service.

L'augmentation des revenus de l'ordre de 470'000 CHF sur le service est explicable en partie par l'uniformisation des tarifs de stationnement et l'extension des horaires payant de 8h à 20h. La transformation de places P+R en place PLD induit aussi un gain de revenus. Enfin on peut relever l'introduction du service *pay by phone* pour le paiement des places de parking, dont l'impact sur les recettes n'est cependant pas quantifiable.

L'ouverture d'Aquatis a contribué à la diminution du déficit du P+R de Vennes, en augmentant la fréquentation durant les week-ends notamment.

Le changement du P+R d'Ouchy en PLD (de longue durée) a généré une augmentation des recettes. En effet une partie des revenus des P+R correspond aux acquisitions d'abonnements Mobillis et est donc reversée aux TL, ce qui n'est pas le cas des PLD.

On peut aussi relever un changement de processus comptable en lien avec les macarons parking mis à disposition des résidents. Celui-ci a permis le lissage des recettes sur la période effective de l'abonnement.

Finalement, les commissaires relèvent le manque de statistiques précises sur les déprédations dans l'espace publique. Cependant celles-ci sont traitées dans une rubrique spécifique ce qui permet le suivi de la tendance. Ainsi pour 2019 des remboursements pour un montant total de l'ordre de 135'000 CHF ont été perçus par le service.

693 Service de la propreté urbaine

693 - Service de la propreté urbaine	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart
Charges	57 714 900	54 137 020	
<i>Crédits supplémentaires</i>	-27 100		
Total des charges	57 687 800	54 137 020	-3 550 780
Revenus	43 006 000	40 671 627	
<i>Crédits supplémentaires</i>	32 700		
Total des revenus	43 038 700	40 671 627	2 367 073
Excédent de charges	-14 649 100	-13 465 393	-1 183 707

Les charges 2019 du service sont inférieures de CHF 3'550'780.- par rapport au budget 2019. Les recettes 2019 sont inférieures de CHF 1'183'707.-. L'excédent de revenus est donc de CHF 1'183'707.- par rapport au budget 2019.

Les charges sont contrôlées par rapport au budget, on constate même une baisse d'environ 3.5 million. Relevons certains éléments importants :

6930 Administration du service

Ici peu de remarques saillantes. Néanmoins, le poste d'informatique et administration a été repourvue. Toutefois, un autre poste se révèle difficile à repourvoir ce qui implique une baisse légère des traitements.

Un changement répartition de la TVA au sein des divisions induit une légère hausse des charges de l'ordre de 13'000 CHF.

La division a imprimé moins d'affiches lors d'une campagne SGA d'où une économie d'environ 50'000 CHF.

Enfin, une baisse des dividendes de CRIDEC a réduit de 10'000 CHF les revenus de cette division.

6931 Gestion des déchets soumis à l'impôt

Pas de commentaire.

6932 Gestion des déchets urbains soumis à la taxe

Des vacances de postes ponctuelles ont induit une baisse des charges de plus de 200'000 CHF.

Un problème de gestion d'eau à Malley a induit une sur dépense inattendue de l'ordre de 108'000 CHF.

On peut relever une baisse très importante (1'257'828 CHF) des prestations de tiers. Cette baisse est multifactorielle, mais une partie peut être expliquée par une économie sur les coûts de traitement des déchets dans les filières de recyclage, dont le volume de certaines fractions a baissé. Enfin, une diminution notable des honoraires des avocats a aussi contribué à la réduction des dépenses.

Une vacance de postes explique une baisse des charges de plus de 650'000 CHF.

Les recettes liées à la collecte des déchets pour le compte de clients commerciaux sont en augmentation. Pour autant, la meilleure distribution de la taxe au sac aux citoyen-ne-s induit une baisse des recettes.

Enfin il n'a pas été nécessaire de faire un prélèvement sur le fonds « déchets » en raison d'un coût net d'exploitation favorable en regard d'économies réalisées à hauteur de 2'713'200 CHF par rapport au budget.

6933 Propreté du domaine public

Des vacances de postes ponctuelles expliquent une baisse des charges de plus de 650'000 CHF.

La fermeture et la rénovation des WC publics a induit une économie en eau de près de 220'000 CHF.

Pour information, en 2019, plus de 1400 amendes d'ordre ont été distribuées en lien avec le *littering*.

6934 Valorisation thermique des déchets (TRIDEL)

Pas de commentaire.

6935 Centre de compactage (GEDREL)

Pas de commentaire.

Conclusion

En conclusion, la sous-commission vous propose d'accepter les comptes 2019 de la Direction des finances et mobilité.

Les commissaires :

Vincent Brayer (rapporteur)

Philippe Miauton

Au vote, le rapport et les comptes de la direction FIM sont acceptés à l'unanimité.

3.6.7 Services industriels (SIL)

La sous-commission chargée d'analyser les comptes 2018 de la Direction susmentionnée est composée de Messieurs Romain Felli (rapporteur) et Johann Dupuis.

Introduction

La sous-commission a siégé le 18 avril 2019.

La réorganisation des Services industriels (« Ariane ») déploie encore ses effets cette année – ce qui pèse à la fois sur certains éléments du résultat et sur la manière de l'analyser. Pour la première fois dans le rapport sur les comptes, nous adoptons la nouvelle structure qui rend impossible une comparaison terme à terme avec l'année précédente. Pour mémoire, les SIL ne sont désormais plus organisés par produits ou fluides (électricité, gaz, etc.) mais par domaines professionnels (réseaux, patrimoine, commercial, etc.). Ainsi un même « produit » (e.g. l'électricité) est désormais lié financièrement à l'ensemble des services (production, patrimoine, réseaux, commercial, etc.) et non plus à une entité relativement intégrée (service de l'électricité).

Pour remédier aux difficultés de compréhension qu'induit la nouvelle organisation Ariane, les services partagés proposent désormais, en plus des comptes des services, de fournir un tableau des résultats « analytiques » produit par produit. Nous l'avons introduit au point 4 de notre rapport car il permet de comprendre rapidement les gains ou pertes de chacun des produits proposés par les SIL – mais il faut le lire avec précaution car la méthode de production de ce tableau n'est pas encore complètement stabilisée (elle implique, par exemple, que les monteurs de réseaux imputent leurs heures de travail sur des comptes internes qui relèvent soit du gaz soit du chauffage à distance pour permettre la bonne répartition des coûts entre ces différents produits).

Par ailleurs, un autre changement substantiel vient compliquer la lecture des comptes. Depuis la publication du budget 2019, le Contrôle des finances de la ville de Lausanne (CFL) a demandé un changement dans la présentation des comptes et du budget des SIL. Auparavant, les ventes et achats internes apparaissaient dans les comptes. Désormais le CFL demande à supprimer ces transactions internes¹. Par exemple, autrefois le service de l'électricité vendait (comptablement) l'électricité produite au service commercial qui se chargeait ensuite de la vendre effectivement aux clients des SIL. Désormais cette vente interne disparaît des comptes – ceci implique de très grosses fluctuations, d'environ 55 millions, entre le budget 2018 (qui intégrait ces ventes internes) et les comptes 2018 (qui les ont supprimés). Pour mémoire, l'exercice précédent avait vu la disparition – pour les mêmes raisons, des imputations internes (de l'ordre de 65 mio./an).

Les SIL continuent de dégager environ 50 millions de recettes nettes par an pour la commune de Lausanne. Sur le fond, au-delà des modifications organisationnelles et comptables, nous notons une grande stabilité dans l'évolution des marges bénéficiaires du gaz et de l'électricité. L'année 2018 pour le chauffage à distance aura été marquée par la révision de l'usine TRIDEL, ce qui a obligé à trouver d'autres sources de chaleur plus coûteuses, et par un climat relativement doux, péjorant légèrement le résultat de ce produit.

¹ Il s'agit notamment de la vente interne SiL de la production hydroélectrique, la vente interne SiL de la production photovoltaïque, la vente interne SiL de certificats de garanties d'origine issus de la production d'énergie renouvelable, l'élimination de la valorisation interne des pertes de distribution de l'électricité, les ventes d'internes SiL du gaz pour la production de chaleur (prod. usines thermiques), la vente interne SiL de la chaleur produite au chauffage à distance, les locations internes de prises citycables du réseau hors Lausanne (Lausanne = LFO). Cependant les SIL n'ont pas éliminé les consommations internes d'électricité, de gaz ou de chauffage à distance des immeubles ou autres équipements des SiL (chauffage des immeubles et la consommation électrique principalement).

Les résultats du multimédia continuent d'être préoccupants (perte de 5 mio CHF).

Le résultat 2018 des SIL se solde par un excédent de revenus de fr. 49'107'390.- légèrement en dessous du budget (-2,8 mio.) mais aussi en légère hausse par rapport à 2017.

Charges et revenus

Les principaux écarts absolus entre compte et budget 2018 portent sur les charges de personnel (ce qui s'explique par les effets d'Ariane), par des prélèvements sur les réserves moindres que budgétés et par les rubriques 31 (aux charges) et 43 (aux revenus) : achats et ventes.

Sur ce dernier point (31 et 43), il faut chercher la différence substantielle dans la transformation des normes comptables. Comme expliqué en introduction la suppression des achats et ventes internes d'énergie produit un écart (entièrement symétrique) de 55 mio. à la baisse des recettes et des charges. Il est à noter que cette suppression des ventes internes dans les comptes fait suite à la suppression, l'an dernier, des imputations internes, elle aussi sur demande du CFL. La logique de ces demandes semble être de supprimer au maximum les éléments « analytiques » au sein du budget et des comptes – au risque toutefois d'une plus faible lisibilité des activités effectives des différents services.

L'importante différence au 42 (revenus des biens) entre le budget et les comptes (+2,8 mio de revenus) s'explique par des recouvrements effectués en 2018 par le service commercial.

Les importantes différences de prélèvement sur les recettes (-5,6 mio de prélèvements par rapport au budget) relèvent essentiellement du gaz, secteur dans lequel la prévision des prix (pricing) et des coûts (costing) est complexe.

L'exercice se boucle sur une baisse importante du nombre d'employé-e-s des SIL (-29.1 EPT) par rapport au budget. Cette image prise au 31.12.2018, mesure essentiellement les effets de la réforme Ariane qui implique une redéfinition des postes et de nouveaux engagements – qui ne s'effectuent pas immédiatement, y compris à cause de goulets d'étranglement administratifs. Cette baisse est donc temporaire.

Fonds de réserve

L'état des fonds de réserve des Services industriels est au 31.12.2018 le suivant :

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Fonds de réserve et de renouvellement :	kCHF							
- gaz	12 049	12 073	11 843	12 473	13 137	14 433	13 291	12 213
- chauffage à distance	5 402	5 234	4 840	5 681	7 674	10 104	10 077	9 084
- production d'électricité de Lavey	29 976	30 142	30 219	29 178	28 284	30 283	27 204	23 713
- autres production d'électricité	2 168	2 168	2 167	2 167	2 167	2 165	2 164	2 162
- distribution d'électricité	3 481	4 746	4 366	4 175	3 993	3 921	3 790	3 758
- multimédia	1 043	3 443	3 560	3 460	3 360	3 260	4 549	4 262
- production de chaleur renouvelable CAD	8 675	5 997	3 966	2 134	1 452	0	0	0
- activités « Contracting »	84	84	87	91	0	0	0	0

Fonds de péréquation :								
- diff. couverture gaz clients finaux	10 247	10 318	18 400	18 400	16 378	16 378	16 378	16 378
- chauffage à distance	6 500	7 000	7'000	10 548	10 548	11 548	11 548	10 048
- électricité	1 642	1 642	2 492	2 756	2 318	2 318	928	0
- timbre d'acheminement EL	-2 628	-4 967	-8 841	-1 602	5 052	4 234	6220	9359
- vente d'énergie électrique	-339	2 253	1 396	682	-173	3 913	0	0
- éclairage public	5 173	4 961	2 904	1 247	-679	-1 853	-1 512	-827
- multimédia	-	3 878	6'558	12 217	20 217	25 848	0	0
- timbre d'acheminement gaz	1 231	1 807						
- diff. couverture gaz fournisseurs aval	-	-	-147	533	4 064	0	0	0
- diff. couverture distributeurs aval du gaz	-100	-578						
Total	84 605	90 201	90'810	104 140	117 792	126 552	94 637	90 150

L'état des différents fonds n'appelle pas de commentaires particuliers – si ce n'est en ce qui concerne le multimédia pour noter que suite aux prélèvements effectués en 2018 le fonds de péréquation est désormais vide et le fonds de réserve et de renouvellement substantiellement diminué. Ce vidage du fonds de péréquation (issu des résultats de la vente du réseau à la société LFO (en mains de la ville)) était prévu au budget et il vient améliorer le résultat du multimédia (+3,8 mio, auquel s'ajoute un prélèvement de +2,5 mio sur le fonds de réserve et de renouvellement). (Voir nos commentaires à propos des résultats du produit multimédia, ci-dessous).

Résultats analytiques

SiL [CHF]	Electricité	Gaz	CàD	Multimédia	Prest. tiers Hors expl.	TOTAL
Chiffres d'affaires	154 751 178	114 393 332	-42 566 376	-31 068 528	-16 096 182	358 875 597
Achats / -ventes internes	-	-6 052 801	6 052 801	-		-
Coûts directs	95 268 169	77 293 008	20 009 945	27 710 337	13 078 633	233 360 091
Marge	-59 483 009	-43 153 126	-16 503 629	-3 358 191	-3 017 550	125 515 506
Coûts indirects	9 679 549	3 455 844	923 312	7 533 475	7 240 318	28 832 498
Amortissements et financement	33 239 015	10 894 381	8 376 382	851 128	2 067 320	55 428 225
Résultat opérationnel	-16 564 446	-28 802 901	-7 203 936	5 026 412	6 290 088	-41 254 782
Mouvements sur les fonds	-991 753	-192 798	-331 260	-6 277 890	-59 447	-7 853 147
Résultat annuel	-17 556 199	-28 995 699	-7 535 196	-1 251 477	6 230 641	-49 107 930

Comme expliqué en introduction le tableau présenté ici ne relève pas strictement de l'examen des comptes – car il s'agit d'une comptabilité analytique, néanmoins son inclusion se justifie parce qu'il permet de comprendre plus clairement les résultats des SiL que ceux qui sont désagrégés par services dans le budget et les comptes. Rappelons tout de même que, s'agissant de comptabilité analytique et d'une nouvelle manière de procéder, la méthode n'est pas encore entièrement stabilisée (e.g. imputation des heures de travail interne à différents produits, répartition des prestations des services partagés entre les produits, etc.).

Les résultats de l'électricité et du gaz restent dans leurs ampleurs habituelles, et conformes au budget. Comme mentionné en introduction, le CAD a connu une relativement mauvaise année (arrêt de TRIDEL et climat chaud en hiver) – à terme il est prévu d'instaurer un mécanisme de fixation des prix plus en phase avec les fluctuations de demandes (pricing) afin de permettre un lissage des marges entre les années.

Le produit « prestations de tiers » est (presque) par nature déficitaire puisqu'il comporte des services que les SIL offrent au titre de leur mission de service public (programme equiwatt, participation en nature (électricité, éclairage) aux manifestations sportives ou culturelles, télégestion des bâtiments scolaires, etc.). Il comporte également les revenus que les SIL tirent de leurs activités en-dehors de la vente de fluide (e.g. intervention sur le réseau électrique d'une commune voisine ; activité de contracting, etc.).

Si le résultat du multimédia est légèrement excédentaire – c'est avant tout à un prélèvement sur les fonds qu'il le doit (6,3 mio.). Notons toutefois que les coûts indirects pour le multimédia (7,5 mio, équivalent à l'électricité ou le double du gaz) sont relativement élevés par rapport aux autres produits. Ceci s'explique par la nécessité de mobiliser beaucoup de personnel pour aller chercher de nouveaux clients ou pour accompagner les clients existants dans une activité fortement concurrentielle. On observe depuis quelques années une érosion de la clientèle qui induit des résultats structurellement déficitaires pour ce produit.

Le tournant amorcé par la participation à la société netplus et la commercialisation de ses produits doit permettre de changer cette dynamique. À noter que l'amortissement extraordinaire de la participation de la ville à la société netplus a été effectué au Secrétariat général (et versé analytiquement dans les prestations de tiers -et non directement au multimédia).

Conclusion de la sous-commission

La sous-commission invite la COFIN à accepter les comptes 2018 de la Direction SIL.

Romain Felli

Johann Dupuis (rapporteur)

Au vote, le rapport et les comptes de la direction SIL sont acceptés par 12 oui et 1 abstention.

4. Conclusions

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

- 1. d'approuver les comptes de 2019 tels qu'ils sont présentés dans le préavis n° 2020/14, du 30 avril 2020 ;**

Vote de la Commission :

Cette conclusion est acceptée à l'unanimité.

- 2. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de CHF 27'990'000.- en régularisation comptable sur le préavis N° 2016/16 « Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Projet de tramway entre la gare de Renens et la place de l'Europe à Lausanne. Demande d'un crédit de réalisation » ;**

Vote de la Commission :

Cette conclusion est acceptée à l'unanimité.

- 3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements et d'intérêt de ce crédit complémentaire respectivement sur les rubriques n° 331 et 322 des Services industriels en fonction des dépenses réelles.**

Vote de la Commission :

Cette conclusion est acceptée à l'unanimité.

Lausanne, le 20 mai 2020

Valentin Christe, président